

Vernoux-en-Gâtine

Les 4 Saisons





L'édito du Maire

Sommaire

Vie communale 3

Vie municipale 30

Vie culturelle 38

Vie citoyenne 42

Vie associative 46

Vie pratique 60

Responsable de la publication :

Cécile Gazeau

Adjointe à la Maire de Vernoux-en-Gâtine
chargée de la communication

[http://www.cc-parthenay-gatine.fr/
vernoux-en-gatine](http://www.cc-parthenay-gatine.fr/vernoux-en-gatine)

E-mail :

mairie-vernoux@cc-parthenay-gatine.fr

Membres du comité de rédaction :

Véronique Sabiron, Angélique Souchard,
Perle Louvet, Jean-Paul Hayrault

Impression :

Imprimerie A LIEVRE
79240 L'Absie
Tirage en 380 exemplaires

Avant tout, l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une année 2022 sereine et heureuse, malgré le contexte épidémique.

Il n'est pas facile de se projeter sur l'avenir car la prudence face à la situation sanitaire est toujours de rigueur.

Pourtant et malgré ce contexte, l'été a été jalonné de plusieurs rendez-vous conviviaux, le 2ème marché de producteurs, le spectacle EXUVIE aux bords de la Sèvre, la marche intercommunale avec la Marouette, la fête du 13 juillet avec le feu d'artifice, la soirée d'accueil des nouveaux arrivants et bénévoles sans oublier les animations d'Halloween et de Noël avec les enfants. Tous ces rendez-vous ont été l'occasion de rencontres bien agréables, tout en respectant les règles sanitaires.

Tous ces beaux moments, nous les devons à la mobilisation des bénévoles des différentes associations et du comité des fêtes.

Merci à vous tous.

Merci également au personnel de la commune qui a contribué à la réussite de ces manifestations.

Une année qui se termine c'est aussi l'occasion d'évoquer les travaux récemment réalisés ou en cours.

Les travaux de la rue des Rochers projetés dans le précédent mandat sont enfin clôturés.

Les aménagements pour sécuriser la traversée du hameau de la Fazilière sont également finalisés.

La très attendue aire de jeux financée par le budget participatif a été inaugurée le 16 octobre dernier par la présidente du conseil départemental Madame Coralie Dénoués, du vice-président Monsieur Didier Gaillard et des élus de la communauté de communes.

Inauguré en 2004, ce site évolue avec le temps. Il est de plus en plus fréquenté par les familles, les vacanciers, les promeneurs.

Les Bords de Sèvre deviennent un endroit incontournable pour nos manifestations communales et l'installation de candélabres a nettement amélioré l'accueil dans nos soirées.

Pendant les vacances d'été, le terrain de tennis a retrouvé quelques couleurs. Des jeunes de 16/17 ans de la commune engagés dans le dispositif argent de poche ont largement contribué à ce relooking.

L'équipe municipale se réunit régulièrement en commission pour assurer la gestion quotidienne, mener les projets, améliorer votre cadre de vie, faire vivre notre commune.

Elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général de notre commune.

Un certain nombre d'informations vous sont présentées dans ce bulletin, alors conservez le précieusement.

Bonne lecture à tous

Recevez tous nos vœux les plus sincères,

Bien à vous.

Véronique Sabiron

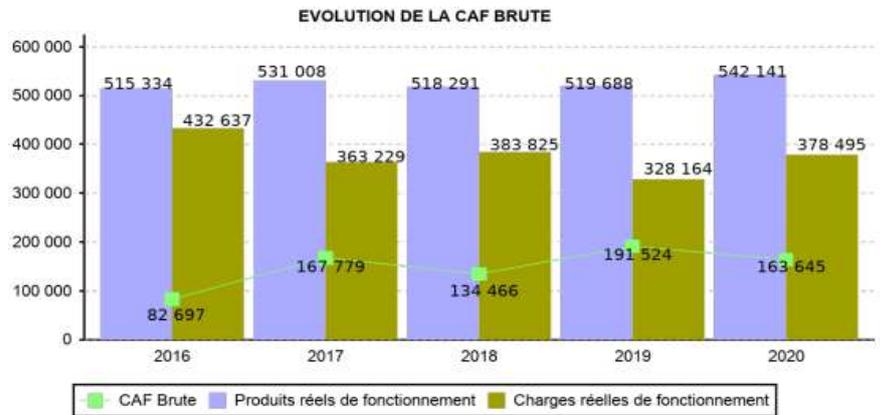
Commentaires financiers du budget communal

AUTOFINANCEMENT BRUT ET NET

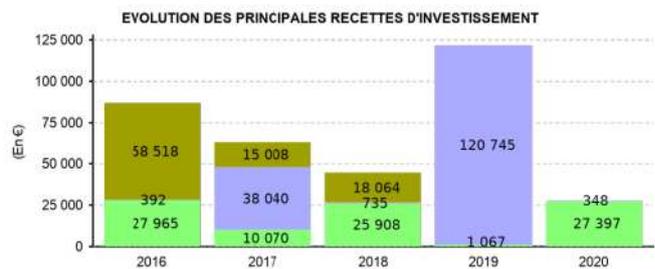
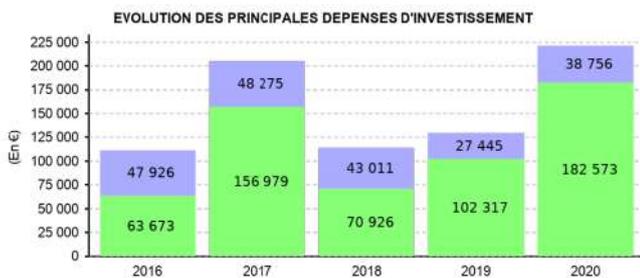
Le montant des dépenses réelles en 2020 s'élève à 378 495 € contre 542 141 € pour les recettes de fonctionnement. Le poste le plus important en dépense de fonctionnement reste celui des charges de personnel avec un montant 166 558 €.

La capacité d'autofinancement d'un montant de 163 645 € représente l'excédent, résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissements, elle est calculée par différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement.

La capacité d'autofinancement nette s'élève quant à elle à 130 205 €, cet indicateur de gestion indique le montant possible pour financer les dépenses d'équipements une fois les dettes remboursées.



LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS



TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2020

Dépenses directes d'équipement (1)	71,51 %
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes (2)	80,37 %

(1) dépenses d'équipement, opérations d'ordre incluses

(2) les dépenses liées aux emprunts et dettes assimilées correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au débit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

TAUX DE REALISATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2020

Dotations et fonds globalisés	140,82 %
Recettes liées aux emprunts (3)	34,81 %
Subventions et participations d'équipement reçues	0,00 %

(3) les recettes liées aux emprunts correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au crédit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

2020 a été marqué par l'investissement de l'atelier communal pour une valeur de 112 260 €, le reste des investissements s'élève à 70 313 € répartis :

Voirie : 14 197 € Bâtiments : 23 756.60 € Salle des fêtes : 578 € Matériels : 13 377 €
Éclairage publique : 2 554 € Cimetière : 971.40 € Rue des Rochers : 14 879 €

FISCALITE DIRECTE LOCALE

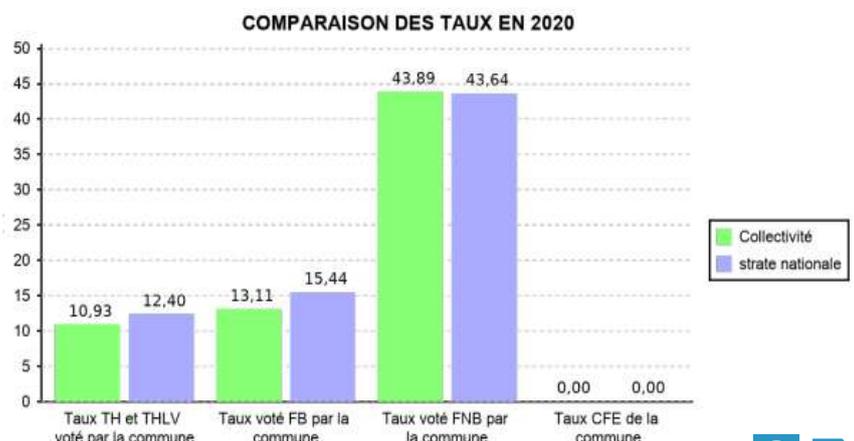
Les taux

Chaque année, les collectivités votent les taux qui seront appliqués aux bases d'imposition prévisionnelles qui leur ont été notifiées par les services de la DGFIP.

Des règles de plafond et de lien encadrent l'évolution de ces taux.

Ces taux appliqués aux bases d'imposition permettent d'établir les cotisations dues par les redevables.

E





La Mairie

La mairie de Vernoux-en-Gâtine est ouverte du lundi au vendredi. L'accueil du public s'effectue tous les matins de la semaine du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Cette démarche de modification et d'adaptation des horaires s'inscrit dans une volonté de s'adapter au mieux à la diversité des horaires des habitants de la commune de manière à pouvoir faciliter l'accès de chacun aux services municipaux

☎ : 05 49 95 83 03

✉ : mairie-vernoux@cc-parthenay-gatine.fr

En décembre, Aurélie Buret, notre secrétaire, a décidé de nous quitter pour un travail plus proche de son domicile.

Elle était arrivée à l'automne 2018. Bonne chance à Aurélie dans son nouveau travail.

Madame Virginie Seguin l'a remplacée après deux semaines de « tuilage » afin de se rôder un peu au fonctionnement de notre secrétariat. Cette dernière a, à son actif, plusieurs remplacements dans les communs alentours.



Service technique

Romuald Charron
Nathalie Boutet
Geoffrey Papet



2021 a vu du changement au sein de nos agents communaux. En effet, Pierre Baudet a fait valoir ses droits à la retraite au printemps dernier après 32 ans de service. Il avait pris ses fonctions au commencement de 1989 et avait remplacé Camille Brossard. Nous souhaitons à Pierre, une longue et paisible retraite.

C'est Geoffrey Papet, habitant sur la commune « le Bas Verger » qui lui succède depuis mai 2021.



Cantine

Marie-Line Brossard
Nathalie Malguid



Bibliothèque – Agence postale

Marie-Line Brossard



État civil 2021

ils sont nés cette année



Victoire LEBEGUE née le 19/01/2021,
 fille de Clémence ALIGON
 et de Jérôme LEBEGUE

Nolann BOISSEAU né le 02/08/2021,
 fils de Quentin BOISSEAU
 et de Alexandra POUPARD

Maël BAILLY né le 08/08/2021,
 fils de Lucile VENDET
 et de François BAILLY

Alba CHARRIER née le 14/09/2021,
 fille de Arnaud CHARRIER
 et de Anaïs JASMIN

Yassmina METEAU née le 19/09/2021,
 fille de Laetitia METEAU

Lilyo CADET né le 11/11/2021,
 fils de Juline LE BELLEGO
 et de Xavier CADET

Élouane GUIONNET née le 18/12/2021
 fille de Charlène BARATON
 et de Alexis GUIONNET

Chloé MÉTAIS née le 20/12/2021,
 fille de Franck MÉTAIS
 et de Solène CHARRIER

Ils se sont mariés cette année



Aloïs AUDEBRAND et
 Lidiane PINTO CASSAS DE ARAUJO
 célébré le 20/03/2021

Raphaël MAISON et
 Anne GERMANY
 célébré le 29/05/2021

Jean-Charles GAZEAU
 et Julie MARCHÉ
 célébré le 18/09/2021



Ils ont signé un PACS en Mairie

Xavier CADET et LE BELLEGO juline
 célébré le 27/02/2021

Geoffrey PAPET et Myriam GRELLIER
 célébré le 19/11/2021

Ils nous ont quittés cette année



Yvette CLOCHARD décédée le 02/01/2021

Claire RICHARD décédée le 06/01/2021

Jacques RIMBAULT décédé le 11/01/2021

Lucette LEMESNIL décédée le 22/01/2021

Yvonne PETEUIL décédée le 27/01/2021

René ARSICAUD décédé le 29/01/2021

Jeanne ALLETRU décédée le 01/02/2021

Joseph GUITTON décédé le 26/03/2021

Maurice HAYRAULT décédé le 13/05/2021

Hervé SICOT décédé le 05/08/2021

Michel LEMESNIL décédé le 14/08/2021

Joël SOUCHET décédé le 12/10/2021

André SOUCHARD décédé le 09/11/2021

Marie RENOUX décédée le 27/11/2021

LE MARIAGE

existe depuis le début de l'humanité et à l'origine n'était pas religieux, cela ressemblait plus à un contrat d'union entre deux familles ou les questions d'argent et d'héritages y étaient stipulées.

Au XIII^e siècle le mariage religieux indissoluble fait son apparition et les parents de la mariée se doivent d'apporter une dot aux époux.

En 1542 l'Eglise exige que le mariage soit célébré par un prêtre en présence de témoins.

la loi du 20/09/1792 instaure le mariage civil enregistré à la mairie, celui-ci est le seul reconnu par la loi mais chacun peut aussi se marier religieusement.

Les premières années du XIX^e verront la possibilité de divorcer mais celle-ci sera rapidement supprimée pour ne réapparaître qu'en 1884.

A compter du XIX^e on peut maintenant parler de mariage d'amour, auparavant les mariages étaient plutôt des mariages de convenance.

Plus récemment, 2013 verra le vote au Parlement de la loi dite du « mariage pour tous » autorisant le mariage entre deux personnes de même sexe, la société reconnaissant l'amour qu'il peut exister au sein des couples homosexuel-les.

La Robe

Autrefois, hormis chez les Romains où le blanc était de rigueur, la mariée ne portait pas de robe spécifique le jour de son mariage mais la plus belle qu'elle possédait peu importe la couleur, y compris le noir.

Ce n'est qu'à la renaissance que la robe blanche fait son apparition dans les familles princières et chez les plus aisés.

À partir de 1850 le port de la robe blanche pour toutes les couches de la société se généralisera.

Le XX^e verra la robe se raccourcir, se rallonger et, dans les années 70, certaines mariées arboreront même des robes hippies.

De nos jours nous assistons à un retour vers des formes plus classiques.



Bibliothèque & Agence postale



Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h00 à 16h30
Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

- ✉ 7 rue de l'Océan 79240 Vernoux-en-Gâtine
- ☎ 05 49 95 83 00
- ✉ bibliothequevernoux@orange.fr



- ⇒ La levée du courrier se fait tous les jours à 14h30 et le samedi matin à 9h00 (boîte jaune extérieure)
- ⇒ Mise à disposition d'un ordinateur et/ou d'une tablette numérique (consultations gratuites)
- ⇒ Lecture sur place et/ou emprunts de livres (romans fictions, romans policiers, documentaires, bandes dessinées, magazines)
- ⇒ Le fonds de la bibliothèque est constitué et enrichi grâce aux généreux donateurs, d'un apport par 4 résauettes (une par trimestre) suite à des réservations en ligne (bibliothèque départementale des Deux-Sèvres.) et de 2 ASP (Accueil Sur Place à Niort pour une plus grande sélection)



Adulte (+ de 14 ans) 4 €
Enfant (- de 14 ans) 2 €, gratuit à partir du 3^{ème} enfant

La Bibliothèque est gérée directement par la commune dans l'attente d'un nouveau réseau communautaire. Le prêt est gratuit pour les collectivités, les associations, les entreprises et les assistantes maternelles de la commune. En 2021, 23 adultes, 16 enfants, 1 assistante maternelle, l'école Saint Louis (2 classes) ont emprunté des livres.

En début d'année, les institutrices ont emprunté des documentaires sur la Russie, l'Espagne (vie, cuisine, les traditions...). Depuis la rentrée scolaire de septembre :

- Pour la grande classe (du CE1 au CM2^e, emprunts de livres sur la sorcellerie, les Noël du monde ; le 10 décembre, une animation lecture, musique sur Noël à la bibliothèque
- Pour la petite classe (jusqu'au CP), des livres sur les contes ; le 22 octobre, animation lecture de contes

Cette année, 2 animations ont pu être organisées avec le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) Parthenay-Gâtine :

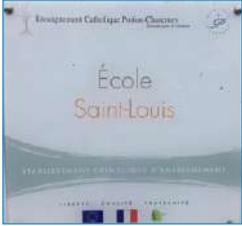
- ✍ Le 9 novembre : thème ⇒ L'Automne
- ✍ Le 14 décembre : thème ⇒ Noël (chants accompagnés d'instruments de musique)

Le protocole sanitaire est toujours présent. Il implique la désinfection des mains avec la mise à disposition à l'entrée et au guichet de gel hydroalcoolique, d'un sens de circulation (entrée/sortie) et du port obligatoire d'un masque.

Les adultes et les adolescents (à partir de 12 ans) doivent présenter un pass sanitaire valide pour accéder aux rayonnages de la bibliothèque.



ÉCOLE SAINT LOUIS



Kermesse - Le tour du monde en chanson

En juin dernier, c'est sous un soleil radieux que les enfants ont pu présenter, à leurs parents et amis venus nombreux, leur spectacle de fin d'année. Nous avons pu suivre les aventures de trois voyageurs en montgolfière à travers le monde.

Leur aventure était ponctuée d'intermèdes musicaux. Ainsi les musiques Africaine, latine ou encore américaine ont été mises à l'honneur.



Rentrée septembre 2021

Cette année encore les effectifs sont en hausse. Nous nous réjouissons d'accueillir à l'école Saint Louis 40 élèves répartis en deux classes : 15 élèves en maternelle - CP, 25 en CE - CM. L'équipe reste inchangée. Madame Chevalier est la cheffe d'établissement et l'enseignante des CE - CM, quant à Madame Avoine, secondée par Perle Louvet, elle s'occupe de la classe de Maternelle - CP.

Une fois de plus de nombreuses nationalités sont représentés : américaine, coréenne, irlandaise et roumaine.



C'est une année "Harry Potter" qui est proposée de vivre à la classe des CE-CM, pendant que les Maternelles - CP vont découvrir les contes traditionnels : Boucle d'or, le petit Chaperon rouge, ...



Commerces de proximité et commerces ambulants



Restaurant « La Petite Noisette »

Clin d'œil « Hazel » : noisette en français !
www.lapetitenoisette.com

05 49 64 45 53



Boulangerie-Pâtisserie

« JASMIN Aurélien et Hélène »

05 49 95 83 26



Boulangerie-pâtisserie Jasmin



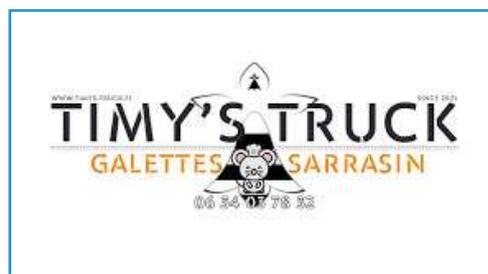
Garage « M.G.T Automobiles »

05 49 95 93 00



M.G.T Automobiles

PIZZA D'ICI
https://pizza-d-ici.
eatbu.com
06 80 40 62 89
Steph Pizzaiolo



TIMY'S TRUCK

WWW.TIMYS-TRUCK.FR

06 34 03 78 32



Timy's Truck



**Nos commerces de proximité sont essentiels à la vie de notre village.
Nous comptons sur chacun pour les faire travailler.**

La nouvelle aire de jeux opérationnelle

Dans le cadre du Budget participatif 79, nous vous en avons parlé dans le bulletin municipal précédent, Maryse Cadet avait répondu à l'invitation à proposer une idée d'investissement pour notre commune.

Sa proposition a été votée le 16/11/2020.



Se servir de l'existant en l'améliorant...La commune de Vernoux-en-Gâtine a un fort potentiel avec ses « Bords de Sèvre » offrant un grand espace de verdure, ombragé.

La configuration du lieu, accessible et sécurisée favorise l'attractivité de notre territoire rural, l'image d'une bonne qualité de vie, du bien-vivre ensemble...

La commune a orchestré la réalisation...

L'aire de jeux ludique et sportive pour l'épanouissement de nos enfants et qui favorisera l'échange et le lien social entre habitants est à présent terminée.





L'inauguration officielle

Le 16 octobre, par une superbe matinée ensoleillée, nous avons eu la joie d'inaugurer à l'initiative du conseil départemental des Deux-Sèvres, le projet de l'aire de jeux des Bords de Sèvre.

Nous avons eu l'honneur de recevoir pour l'occasion les élus, Coralie Dénoués, Didier Gaillard et Jany Péronnet, les enfants venus nombreux accompagnés de leurs parents et les citoyens de la commune.

La bonne humeur était au rendez-vous.



Cérémonie de commémoration du 8 mai 2021 **Journée nationale de commémoration de la victoire du 8 mai 1945**

Ce samedi 8 mai matin, s'est tenue la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 devant le monument aux Morts.

Cette année encore, les conditions sanitaires ont imposé d'organiser la cérémonie de commémoration en comité restreint.

Chacun a pu s'unir par la pensée à l'Hommage rendu aux Morts pour la France de LA SECONDE GUERRE MONDIALE



Commémoration : 103^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 **L'Armistice de 1918, signée le 11 novembre 1918 à 5 h 15 met provisoirement fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918)**

Journée nationale de Commémoration de la Victoire et de la Paix et Hommage à tous les « Morts pour la France ».





Durant cette commémoration, la « Croix du combattant » a été remise à Michel Babin par Maurice Bonnet (AFN).



Deux jeunes porte-drapeaux ont, eux aussi, été récompensés par une médaille : Mathieu Gageau et Victor Cantet.

Une gerbe de fleurs a été déposée par Véronique Sabiron au pied du monument aux morts afin d'honorer la mémoire des soldats « Morts pour la France ».



Cérémonie du 5 décembre

La cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Cette cérémonie s'est déroulée le matin du 5 décembre pour les communes de : Allonne, Azay-sur-Thouet, Le Retail, Neuuy Bouin, Pougne-Hérison, Saint Aubin Le Cloud, Secondigny et Vernoux-en-Gâtine.

« Nous ne devons pas oublier les femmes et les hommes qui ont participé ou ont subi ces combats. C'est le sens de cette journée nationale »



2^{ème} édition du Marché des Producteurs de Pays - le 2 juillet



Cet évènement tant attendu, organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Comité des fêtes « Vernoux En Folie » s'est de nouveau passé dans une ambiance festive et conviviale avec plus de 600 personnes qui ont pu déguster les produits du terroir.

Qu'est-ce qu'on mange, ce soir? A vrai dire, la question ne se posait même pas au soir du marché des producteurs de pays. Il suffisait de faire son menu sur place avec la certitude d'avoir une belle assiette gourmande du terroir.



Pas étonnant alors d'avoir vu autant de monde converger vers le magnifique site des Bords de Sèvre pour profiter d'une exquise soirée estivale avec en prime la convivialité et l'échange avec les 14 producteurs de pays venus pour cette occasion.



Même si les vacances scolaires n'avaient pas encore démarré, les visiteurs étaient au rendez-vous pour la deuxième édition des marchés des producteurs de Pays. Les bénévoles des associations locales étaient sur le pont pour accueillir le public avec tables, bancs, chapiteaux, buvette...

Le tout accompagné de musique avec la participation du groupe musical MELTEM de Secondigny.

Prochaine édition en Juillet 2022 !





Ils nous ont honorés de leur présence : Mme La Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres Coralie Dénoués, M. Le Député Guillaume Chiche, M. Le Sénateur Philippe Mouiller, M. Le Maire de Secondigny et 1er Vice-Président de la CCPG Jany Péronnet, M. Le Président de La Caisse locale du Crédit Agricole de Secondigny, M. Le Vice-Président de La Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, les représentants de la commune de L'Absie, les représentants de La commune de Scillé...

Le bonheur simple d'un retour aux sources !



FÊTE DU 13 JUILLET 2021 – FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 2021



FÊTE DU 13 JUILLET 2021 – FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 2021

Un 13 juillet rondement mené à Vernoux-en-Gâtine

Comme chaque année à l'occasion du 13 juillet, la municipalité offre à ses administrés le verre de l'amitié. Cette tradition permet aux Vernouziennes/zien de se rencontrer, de se retrouver et d'échanger autour du pot républicain.

Cette journée, qui, au fil des heures nous a angoissés par sa météo, a fini par nous offrir une belle éclaircie, nous permettant

de passer une EXCELLENTE soirée.



Le public, toute génération confondue, était encore une fois au rendez-vous. Un moment de convivialité, qui s'est prolongé avec un fameux repas sur les Bords de Sèvre préparé par **Carrefour Contact de l'Absie** et notre **Boulangerie JASMIN de Vernoux**.





Le groupe MARCEL DC nous a enchantés jusqu'au bout de la nuit.

La météo étant de la partie, **Le feu d'artifice** a pu illuminer le ciel de Vernoux d'une magnifique pluie d'étoiles et fait briller les yeux de nos concitoyens.



Et si nous célébrions « HALLOWEEN » ensemble ?!

Vernoux-en-Gâtine se déguise pour Halloween les élus se retroussent les manches pour l'occasion et pose la base de départ



Les vacances de la Toussaint marquent le début de l'automne, les premiers froids, les premières pluies, les premiers rhumes, la page de l'été qui se tourne définitivement... Rien de bien réjouissant...mais avec Halloween tout devient différent, l'occasion parfaite pour s'amuser en famille et voir défilé des petits monstres et sorcières fiers de récupérer un butin fait de goûteuses friandises.

La petite place au centre du bourg sur la route principale a été parée d'éléments de base et nous avons lancé ce message : « Petits et grands, devenez des ambassadeurs de l'Halloween pour que la fête s'invite dans la décoration de la commune ; inventez, fabriquez, bricolez, créez vos citrouilles, vos personnages, vos décors et venez les déposer sur la scène. Nous publierons avec fierté des photos de la scène finale qui nous aurons créée ensemble ».



Cette animation a été couronnée de succès et les membres du conseil municipal ont remercié l'investissement de tous les parents, grands-parents, les participants, qui ont accompagné les petits créateurs, inventeurs de toutes sortes qui ont honoré l'initiative de la commune. Ils ont été récompensés par la distribution de bonbons.



Quand Vernoux-en-Gâtine revêt son manteau de fête

La commune se pare de lumières à l'approche des fêtes

Véritable temps fort de l'année, les illuminations de Noël marquent le début d'une période très attendue par les habitants. Ces illuminations de Noël qui redonnent de la lumière, de la couleur et de la féerie à notre commune !



Le Père Noël est passé à l'école

Le Père Noël est venu, masqué, crise sanitaire oblige, dans la matinée du 16 décembre à l'école Saint-Louis afin de distribuer tous les livres éducatifs et petites douceurs à chacun des petits élèves. Afin de le remercier de sa visite, chaque classe avait préparé un joli chant de Noël que les élèves lui ont chanté, ce que le Père Noël a fort apprécié, puis il a répondu à toutes les questions que les enfants, mines réjouies, lui ont posées, notamment sur son lointain pays, les rennes, les lutins et le climat. Grand moment d'émotion accompagné d'impatience, d'excitation mais aussi de quelques craintes...





Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ? Une plateforme est mise en place pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la communauté de communes Parthenay-Gâtine, a mis en place un « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Le service est ouvert aux habitants, petit tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, services...), propriétaires bailleurs et copropriétés. En 2021 cette plateforme s'intégrait dans la marque nationale « FAIRE » qui devient en 2022 « France Rénov' ».

Ce service d'information est assuré par le CRER (Centre régional des énergies renouvelables).

Pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés, **des permanences vous sont proposées sur tout le territoire de la Communauté de communes, uniquement sur rendez-vous :**

Le 1^{er} mercredi du mois toute la journée à la Maison du cœur de ville de Parthenay (72, rue Jean-Jaurès)

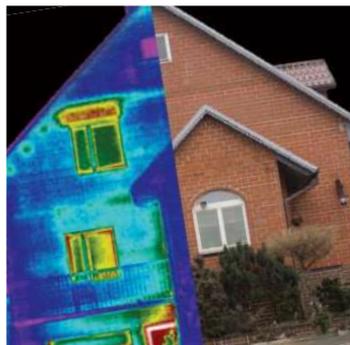
Le 2^{ème} mardi après-midi du mois à la Maison France Services de Secondigny (place de l'hôtel de ville)

Le 3^{ème} mardi matin du mois à la Mairie de Thénézay (28, place de l'hôtel de ville)

Le 3^{ème} mardi après-midi du mois à l'antenne communautaire de Ménigoute (12, place des cloîtres)

Pour une première information ou un rendez-vous lors d'une permanence, prenez contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.



Des infos du projet de

Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Point d'étape sur le projet de Parc naturel régional (PNR)

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du Parc naturel régional en 2019, le Pays de Gâtine a lancé les études préalables nécessaires à l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire couvrant 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

2021 fut placée sous le signe de la concertation. L'assouplissement des restrictions sanitaires a permis la mobilisation des acteurs locaux autour de grandes réunions participatives dont l'Assemblée des Maires de Gâtine le 8 juillet qui a réuni 75 élus. Le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du territoire. En parallèle, le Pays de Gâtine souhaite valoriser la démarche auprès du grand public en communiquant autour du projet de PNR lors d'événements locaux comme le FIFO de Ménigoute ou le Festival Ah ?.



Etudier le territoire avant d'écrire la Charte du PNR

Dans la démarche de création du Parc naturel régional, le diagnostic de territoire intervient après l'avis d'opportunité obtenu en 2019 et précède l'élaboration de la Charte. Le Pays de Gâtine a fait appel au cabinet Even Conseil d'Angers pour élaborer le diagnostic de territoire. Le cabinet s'appuie sur des études existantes et l'expertise des acteurs locaux par le biais d'ateliers de concertation afin de dégager les atouts et faiblesses mais aussi de soulever les enjeux du territoire. Le diagnostic, attendu pour la fin de l'année 2021, portera sur le paysage et l'eau, le patrimoine naturel, le tourisme et l'économie, la vulnérabilité climatique et la sobriété territoriale, l'agriculture, la culture et le patrimoine de la Gâtine poitevine.

Les gâtinais invités à réfléchir à l'avenir du territoire

Du 12 avril au 16 mai 2021, les habitants du futur Parc naturel régional ont répondu à un questionnaire afin de partager leur vision de la Gâtine et leurs attentes pour son avenir. Le mot « Bocage » a été plébiscité pour décrire le territoire. Ainsi les paysages représentent l'atout de la Gâtine pour 50% des personnes interrogées, tandis que les points faibles se situent sur l'offre de transport, l'emploi et les services à la population. Selon les habitants, le futur PNR devra en priorité agir sur les milieux naturels, les circuits courts et les activités culturelles. Le PNR sera une réussite pour les habitants s'il contribue à préserver l'environnement, à protéger les paysages, à promouvoir la Gâtine, à la rendre attractive et dynamique et à renforcer la qualité de vie.

Des Grands conseillers travaillent sur l'élaboration de la Charte

Le Grand Conseil du projet de PNR de Gâtine poitevine est une nouvelle instance réunissant 150 personnes déterminées à faire avancer le projet de Parc. Les membres représentent une structure, une activité ou une institution. Parmi eux, un tiers d'élus, un tiers de représentants associatifs et des professionnels du secteur économique (dont agricole), touristique et culturel, etc.

Le 16 septembre a eu lieu, à Vasles, la première rencontre du Grand Conseil. Cette rencontre a rassemblé une centaine de participants autour d'ateliers, leur permettant de s'appropriier le diagnostic et d'identifier des enjeux prioritaires pour structurer le travail à venir sur les orientations de la Charte. Si les grands conseillers se réunissent une fois par an en assemblée plénière, les membres se retrouveront régulièrement par ateliers thématiques à partir de janvier 2022.



Démarrage des ateliers de concertation du Plan Paysage

Priorité du projet de PNR, les paysages - et en particulier les paysages agricoles - que nous traversons quotidiennement font l'objet d'une démarche particulière accompagnée par un financement de l'Etat. Déployé sur 2 ans (2021-2023), le Plan de Paysage consiste à mobiliser habitants, agriculteurs, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions pour agir concrètement sur leur cadre de vie. Allant du cœur bocager à la plaine en passant par les vallées, la première phase de concertation s'est ouverte début octobre. Les ateliers ont été animés par une équipe nantaise de 3 paysagistes concepteurs et d'une artiste plasticienne travaillant sur le son avec pour thème « les objectifs pour le paysage de demain ».

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Visite guidée par Juliette Vignes, paysagiste, lors de l'atelier de concertation du Plan Paysage le 2 octobre 2021 à Clavé.



Le site classé des chaos granitiques de Gâtine poitevine

Un patrimoine paysager national

Les chaos granitiques de Gâtine poitevine forment un ensemble de monuments naturels, classé par l'État en 2013 pour son grand intérêt pittoresque et scientifique.

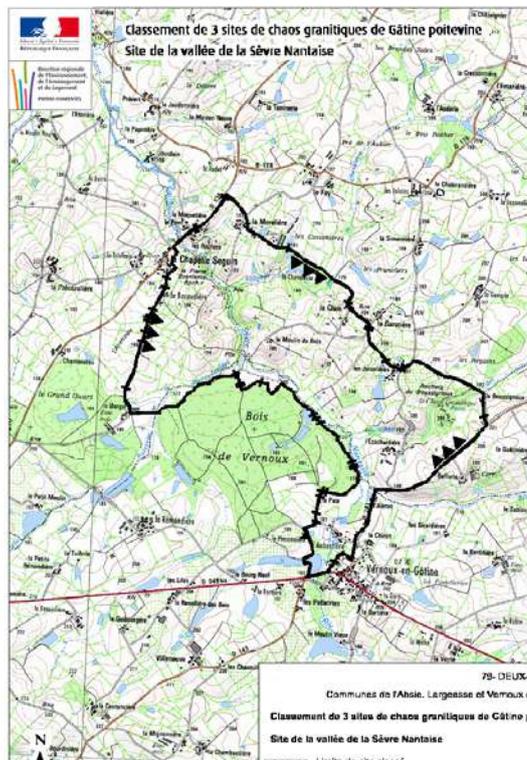
Il est constitué de trois sites distincts, répartis d'ouest en est du département des Deux-Sèvres, où la Gâtine poitevine, pays de granit et de bocage, marque l'ultime pointement méridional du Massif armoricain :

- ◆ Le site de la vallée de la Sèvre Nantaise, d'une surface de 412 hectares (communes de L'Absie, de Largeasse et de Vernoux-en-Gâtine),
- ◆ Le site de la Garrelière dit du « Bois de l'Ermité », d'une surface de 110 hectares (Commune de Neuuy-Bouin),
- ◆ Le site de la vallée de la Vonne et de l'étang de Bois Poureau, d'une surface de 315 hectares (communes de Coutières et de Ménigoute).



Au-delà des spectaculaires chaos de blocs de granit, nimbés de mystères et au nombre de sept, répartis sur ces trois sites, toujours positionnés à l'abri des regards, dans les fonds de vallées boisées, c'est aussi le paysage bocager qui les entoure, constitué de haies, de prairies, d'étangs et de blocs isolés, qui a également été protégé en guise d'écrin.

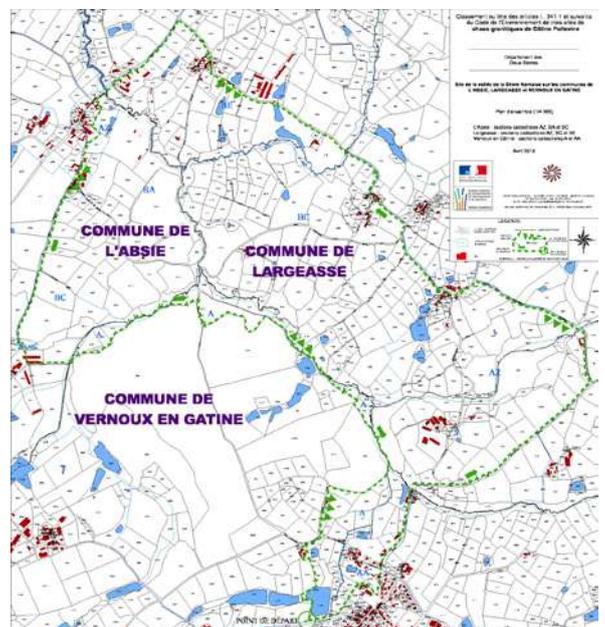
Avec d'autres monuments naturels, rochers, cascades, anfractuosités, brèches, arbres isolés, classés dans le département des Deux-Sèvres dès le début du XXème siècle à l'instigation de la Société des antiquaires de l'ouest, ce site en triptyque, s'étendant sur six communes rurales, complète la révélation d'un patrimoine paysager régional et national particulièrement riche, auquel il convient d'assurer constance et intemporalité.



Vous avez un projet d'aménagement ou de travaux en site classé qui vont modifier l'état ou l'aspect du site : une autorisation spéciale est nécessaire.

Les sites classés sont des espaces dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état (entretien, restauration, mise en valeur...) et la préservation de toutes atteintes graves (destruction, altération, banalisation...).

À compter de la publication de l'arrêté ou du décret prononçant le classement, tous travaux susceptibles de modifier l'aspect ou l'état du site sont soumis à autorisation **spéciale**, selon leur ampleur, **soit du ministre chargé des sites, soit du préfet du département**, cf. article L.341-10 du code de l'environnement « Les monuments naturels ou les sites classés ne peuvent ni être détruits ni être modifiés dans leur état ou leur aspect, sauf autorisation spéciale ».



Avant tout projet de travaux, il convient donc de vous rapprocher des services instructeurs compétents, qui pourront vous conseiller dans vos projets de travaux (sur bâtiment, sur terrain, abattages d'arbres et plantations, etc) : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Deux-Sèvres 05 49 36 30 19 (projets de et sur bâtiment), ou Direction régionale de l'environnement, inspection des sites des Deux-Sèvres 05 49 55 65 98 et 07 64 67 37 19 (projets sur terrain, abattages d'arbres et plantations, etc.).

Assainissement : un interlocuteur unique pour tous !

A partir du 1^{er} janvier 2022, le Syndicat mixte des eaux de Gâtine (SMEG) sera votre interlocuteur unique pour les questions d'assainissement.

Objectif : améliorer la relation à l'usager et assurer l'égalité d'accès au service sur l'ensemble du territoire de Gâtine.

Jusqu'à aujourd'hui, l'assainissement collectif était géré par la régie assainissement de Parthenay-Gâtine pour 12 communes et par le SMEG pour les autres.

Pourquoi se rapprocher davantage ?

Le SMEG exerce déjà la compétence « fourniture en eau potable » et « assainissement non collectif des eaux usées » sur l'intégralité du territoire de la Communauté de communes.

Pour la fourniture en eau et le traitement des eaux usées, de nombreux usagers ont donc deux interlocuteurs. En outre, des économies de fonctionnement semblaient possibles.

C'est pourquoi, Parthenay-Gâtine a lancé une étude interrogeant la pertinence du rapprochement des services « assainissement des eaux usées » de Parthenay-Gâtine et du SMEG.

Cette étude a révélé qu'il existait de fortes similitudes entre les deux structures.

Améliorer la relation à l'usager

Suite à ces constats, le transfert de l'ensemble de la compétence assainissement collectif Parthenay-Gâtine au SMEG est engagé avec :



- Une prise en compte de l'état des réseaux
- Un transfert des agents territoriaux communautaires (5 postes)
- Un lissage progressif des tarifs du prix pour harmonisation

Pour les usagers, ce transfert permet d'apporter plus de confort et d'assurer l'égalité sur le territoire communautaire :

- Accès au service facilité
- Services et tarifs uniques.
- Un seul devis possible branchement eau-assainissement
- Un seul lieu d'accueil

Syndicat mixte des eaux de Gâtine

23 rue de Beaulieu à Pompaire

Tél. 05 49 95 03 47

contact@eaux-de-gatine.fr

www.eaux-de-gatine.fr

De nouvelles animations à l'Espace public numérique

L'EPN Armand-Jubien propose de nouveaux rendez-vous pour les débutants et les initiés en informatique.

Envie de découvrir le monde numérique, des ateliers d'initiation informatique de deux heures sont proposés aux débutants. Et pour les plus aguerris, des séances sont ouvertes au fablab ou laboratoire de fabrication. Le fablab vous permet d'utiliser des machines comme une imprimante 3D, une découpe laser.

Autre rendez-vous, les rencontres numériques : ce sont des temps d'échanges et de discussions autour de diverses thématiques comme l'usage d'une tablette, d'un smartphone, les démarches en ligne.

Vous avez une problématique précise ex : ouvrir une pièce jointe, télécharger un logiciel, mettre en page un document ... alors inscrivez-vous aux « p'tites bidouilles ». Prenez rendez-vous auprès de l'EPN, un animateur vous apportera une réponse individuelle adaptée à votre question. Rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

EPN Armand-Jubien

5 rue Jean-Macé à Parthenay

Tél. 05 49 71 08 70

e pn@cc-parthenay-gatine.fr

JEUNESSE

Relais Enfance Parthenay Gâtine - Secteur Secondigny - RAM



Service Enfance et Jeunesse de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au 05 49 95 76 10

Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous : aux tout-petits, aux parents, aux futurs parents et aux professionnels de la petite-enfance.

Vous êtes parents sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte).

Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel. Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardis et jeudis matin. Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance.

Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.

Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » : Une première...



Peau neuve pour notre terrain de tennis

La municipalité a mis en place le dispositif "Argent de Poche". Celui-ci donne la possibilité aux adolescents de notre commune, âgés de 16 à 18 ans, d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. En contrepartie de leur investissement, les participants ont perçu une indemnité de 15€ par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée avec une pause obligatoire.

Dans le cadre de ce dispositif, encadrés par le personnel communal, nos jeunes citoyens ont renouvelé, entre autres, le cours de tennis de la commune





Parthenay-Gâtine nous accompagne dans notre quotidien !

38 communes composent aujourd'hui la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Soucieuse d'être à vos côtés, Parthenay-Gâtine vous accompagne au quotidien en vous offrant des services publics et des animations de qualité.

Les référents jeunesse : un contact privilégié pour les 15-30 ans

Sa mission : accueillir, écouter, informer et accompagner les 15 à 30 ans dans tous les domaines de la vie.

Être au plus près des jeunes

4 référents jeunesse ont été recrutés par les associations sur le territoire (CSC Pays Ménigoutais, MDEE Parthenay-Gâtine, CSC de Châtillon-sur-Thouet).

Le référent-jeunesse :

- accueille, écoute et accompagne les 11-30 ans dans leurs envies/besoins/projets,
- accompagne et oriente les porteurs de projets
- facilite la participation des jeunes à la vie locale,
- assure un relais d'informations,
- fait la promotion d'une politique locale en direction des jeunes,
- suscite, facilite et conforte la mise en mouvement des jeunes.

Explorer le champ des possibles

Le référent jeunesse se positionne comme un véritable repère pour tous les jeunes de 15 à 30 ans, quel que soit la demande, la question, le projet.

Il se rend disponible et va chercher à explorer, avec les jeunes, le champ des possibles autour de sujets tels que l'obtention du permis de conduire, la rédaction de CV, les jobs d'été, l'accompagnement au projet, les loisirs, la santé, le logement, ...



Le campus rural de projets

Ce lieu est dédié à la création d'activités économiques, sociales, de projets citoyens, culturels, festifs et ludiques. Il est dédié à l'innovation et doit favoriser l'implication des jeunes.

Chaque site est coconstruit et coanimé avec les acteurs locaux et les jeunes. Deux sites sont ouverts : à Ménigoute au 12 rue de Saint-Maixente-l'Ecole et à Thénezay au 15 rue Saint-Honoré. A Secondigny, le site doit ouvrir en 2022 après des travaux au 23 rue de l'Anjou. A Parthenay, il ouvrira en 2023.

Le soutien à l'initiative jeunes, une subvention pour les premiers projets

Ce dispositif a pour objectif de soutenir et valoriser la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines. Un soutien à la fois technique et financier est apporté permettant aux jeunes de les accompagner dans l'émergence et la réalisation de leur projet. Contactez votre référent jeunesse !

SANTÉ

Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire



L'illettrisme, vous en avez entendu parler ?

Savez-vous qu'au niveau national 7% de la population est touchée par ce fléau, et sans doute plus dans notre département des Deux-Sèvres ! Combien de personnes, autour de nous, subissent les conséquences de ne pas maîtriser les savoirs de base que sont lire, écrire, compter... et communiquer ? Sans doute plus que l'on ne croit car des femmes et des hommes luttent pour cacher ces réalités : ne pas pouvoir faire leurs courses seuls, ne pas pouvoir faire des démarches seuls, ne pas pouvoir accompagner la scolarité de leurs enfants, ne pas pouvoir lire et comprendre leurs courriers, leurs factures, ... ne pas pouvoir être autonomes dans le quotidien. Une autre contrainte se rajoute aujourd'hui : l'illectronisme, cette difficulté à se servir d'un ordinateur et d'internet pour de plus en plus de démarches dématérialisées (accès aux droits, impôts, assurances, etc.).



L'association C.L.É. (Communiquer Lire Écrire) est présente sur plusieurs communes de

la Gâtine. Elle a pour but d'aider toutes ces personnes à retrouver une vie ordinaire, ainsi que leur place de citoyens dans une communauté solidaire. Elle est à la disposition de tous pour informer, sensibiliser, accompagner.

CLÉ est une équipe de salariées et de bénévoles. La porte reste toujours ouverte à de nouveaux bénévoles pour à nos actions.



L'illettrisme et l'illectronisme ne sont pas une fatalité ! C'est ensemble que nous pourrons les faire reculer.

Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire
7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay

Des permanences ont aussi lieu à
Secondigny et Moncoutant-sur-Sèvre

Tél : 05.49.95.15.92/07.71.68.94.89

Site Internet : associationcle.fr

Facebook : facebook.com/associationcle.fr



Les victimes de violences conjugales accueillies à l'UDAF des Deux-Sèvres

Violences conjugales

La violence conjugale n'est pas que physique, elle peut aussi être psychologique, économique, sexuelle...

Si vous ou un proche êtes victimes de violences conjugales, contacter l'accueil de jour. C'est un lieu de pause, d'écoute, d'information et d'orientation, anonyme et gratuit. Sans démarche préalable, dans un espace convivial aménagé, il a pour vocation d'accueillir les personnes avec ou sans enfants, confrontées à des violences au sein du couple ; et ce dans un cadre sécurisant et rassurant. L'objectif étant de permettre à une victime de sortir de l'isolement, de prévenir les situations d'urgence, de préparer et d'anticiper le départ éventuel du domicile.

C'est surtout une opportunité d'être soutenu dans toutes les démarches du parcours, de sortir des violences et ce en respectant le rythme et la temporalité de chaque victime.

Ce lieu propose un espace détente ; un espace adapté à l'accueil des enfants ; un accès internet et téléphone ; un espace documentation ; un accès à une boîte postale. Les personnes peuvent venir échanger, prendre un café, souffler pour mettre à distance le stress et l'anxiété pour quelques heures. Si elles le souhaitent, elles peuvent recevoir une aide, un soutien auprès d'un professionnel formé aux problématiques de la violence qui va les accompagner selon leurs demandes (écoute, préparation au départ, orientation vers des professionnels du droit, de la santé, assistant social, etc.).

L'accueil de jour est accessible :

Sans rendez-vous : Lundi 10 h 00 – 16 h 30

Mardi 10 h 00 – 16 h 30

Jeudi 10 h 00 – 16 h 30

Sur rendez-vous : Vendredi 10 h 00 – 16 h

Fermeture annuelle en août et semaine 52

Contact :

Téléphone (ligne directe) : 05.49.04.76.90

Mail : accueildejour@udaf79.asso.fr

Adresse : 171 avenue de Nantes - CS 18519 - 79025 NIORT Cedex



Les horaires d'ouvertures pourront être modifiés en fonction des nécessités de service. Ce dispositif vient en appui, en complément et en relais des associations oeuvrant en matière d'information sur les droits ; et des dispositifs d'accueils d'urgence existants sur le département.

Familles Rurales

Pour beaucoup d'entre vous, l'association Familles Rurales était associée aux services à domicile.

Pour mémoire, diverses autres activités ont été proposées (atelier cuisine, travaux manuels pour adultes et enfants, danses, journée sur la prévention routière, soirées information débat, etc.).



COVID 19 oblige, les soirées jeux, gratuites, à partir de 7 ans (enfants accompagnés d'un adulte) jusqu'à 97 ans..., n'ont pas été proposées en 2021, ainsi que les cours informatiques qui se déroulaient les mardis de 10h30 à 12h, sous la houlette de Marie ou Michaël, salariés de la fédération départementale de Familles Rurales, salariés de la fédération départementale de Familles Rurales. Nous espérons bien entendu que bientôt nous pourrions vous proposer des activités. Le bureau est ouvert à toutes nouvelles initiatives ou activités ponctuelles, qui pourraient contribuer à l'animation de notre commune, et sera heureux d'accueillir de nouveaux membres...

Pour toute suggestion ou tout renseignement, s'adresser à :

- JEAN-BAPTISTE Colette Tél. 05 49 95 85 54
- FAZILLEAU Serge Tél. 05 49 95 89 15
- LAURENDEAU Christiane Tél. 05 49 95 32 72

Service pharmacie : Ce service s'adresse à toutes les personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour aller chercher leurs médicaments.

Une vingtaine de voyages ont été effectués en 2020.

Pour en bénéficier, il suffit d'appeler :

Mme Jeannette BONNET 05 49 95 83 70
Mme Françoise FAZILLEAU 05 49 95 89 15

Tarif pour 2021 :

5,20 € pour un voyage normal
6,70 € pour un voyage urgent
8,20 € pour un voyage de nuit

Familles Rurales, c'est également un organisme de formation habilité pour former au BAFA.

Le BAFA permet d'exercer des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, dans les accueils collectifs de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils de scoutisme). La formation en trois étapes (formation générale, stage pratique et session d'approfondissement) alterne théorie et pratique et vous permettra de vous préparer à ce rôle passionnant. Il suffit juste d'avoir au moins le 17 ans le 1er jour du stage. Plus de renseignements auprès de la Fédération Départementale des Deux-Sèvres au 05.49.65.03.50 et inscription sur www.ma-formation-bafa.fr.

TROISIÈME ÂGE

Centre Local d'Information et de Coordination

(CLIC Antenne de PARTHENAY)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « point info seniors » : un guichet pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leur famille et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et or



CLIC

Nous sommes à votre écoute :

Pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....

Pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

Vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...

Vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).

Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

Avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),

Avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple : groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres

CLIC Antenne de PARTHENAY

Tel : 05.49.63.45.70

Adresse : 33 rue Louis Aguilhon – 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public : du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Privilégier la prise de rendez-vous



ACTIV SENIOR

Après quelques mois d'arrêt en début d'année 2021, nous avons repris nos activités sur Vernoux en Gâtine.

Nous proposons une fois par mois le 2^{ème} lundi en après-midi de 14h30 à 16h30 à la salle polyvalente, nos fameux remue-méninges. Destiné à un public à la retraite, nous revoyons nos dictées, la grammaire, la conjugaison, les mathématiques ...

Pas de notes décernées ni de bons points, l'objectif est tout simplement de passer un moment convivial et de divertissement.

Nos maîtres mots : la convivialité, l'entraide et la bonne humeur.

Alors si vous souhaitez rejoindre la quinzaine de personnes, vous pouvez nous contacter au 05.49.63.12.62 ou par mail à seniors79@gmail.com.

L'activité coûte deux euros et vous êtes libres de venir quand vous le souhaitez.

A bientôt



Nicolas Bonnifait, chargé d'animation et de développement d'Activ'Séniors.

Focus sur l'établissement EHPAD « Les Abiès » à L'Absie,



La résidence des Abiès implantée sur la commune de L'Absie est un établissement public territorial qui est administré par le SIVU « Rester au Pays ». Ce SIVU regroupe cinq communes : L'Absie, Vernoux-en-Gâtine, Scillé, Saint-Paul-En-Gâtine et La Chapelle Saint Etienne.

Intégrée au GCSMS de la Sèvre qui en assure la gestion, la résidence des Abiès est un véritable atout pour le territoire en proposant un pôle de proximité compétent et attractif pour les séniors désireux de pouvoir allier environnement habituel de vie et accompagnement adapté et personnalisé.

L'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) « Les Abiès » accueille au total 55 résidents : 53 en hébergement permanent, un en hébergement temporaire et une place en hébergement temporaire d'urgence. L'hébergement temporaire est un accueil séquentiel qui permet à la personne accueillie de bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins avant de revenir à son domicile ou d'intégrer une autre structure.

L'hébergement temporaire d'urgence est destiné à venir pallier des situations d'urgences médico-sociales en proposant très rapidement une place dans un établissement adapté. Dix places sont actuellement installées sur le Département des Deux-Sèvres dont 5 sur le Nord. Un accueil de jour de 6 places est également présent dans des locaux entièrement renouvelés. C'est un lieu d'échange, de convivialité, de partage.

La spécificité de cet accueil est qu'il est proposé pour assurer un répit aux aidants et de pouvoir proposer des activités adaptées aux personnes bénéficiaires avec pour objectifs : le maintien de leurs acquis et de leur autonomie (cuisine thérapeutique, jeux de stimulation de la mémoire, activités sensorielles, sorties diverses, gym douce...) En cette fin d'année 2021, les résidents accueillis ont réalisé de nombreuses créations, qui ont par la suite été présentées lors du marché de Noël de L'Absie.

L'établissement propose diverses activités pour ses résidents : occupationnelles, chants, sorties extérieures, ateliers mémoires, jeux de société, gym douce, ...

Cette année les résidents ont pu profiter de nombreuses sorties et activités dans le secteur, après une année difficile (sortie au GAEC L'Aubépine à Saint Maixent de Beugné, Sortie à Pescalis sur Moncoutant, Visite du Moulin du Chêne à Vernoux en Gâtine, venue d'un apiculteur, d'un faconnier...). Une forte implication des bénévoles est constatée sur la structure et notamment avec l'intervention de l'association « Au cœur des Abiès » qui permet aux résidents des temps de rencontres attendus et riches.

Le SIVU à également offert un moment de partage aux résidents, autour d'un après-midi en chanson avec les enfants de l'école de L'Absie.

Une équipe administrative, d'entretien, médicale et paramédicale exerce au sein de cette structure (Direction, secrétariat, agents de maintenance, ergothérapeute, médecin coordonnateur, psychologue, animatrice, diététicienne, infirmières, aides-soignants, aides médico-psychologiques, agents hôteliers et de restauration, ...).

Cette équipe pluridisciplinaire œuvre pour mettre en place des prestations de qualité à nos résidents allant des besoins fondamentaux aux soins médicaux et à la surveillance générale de leur état de santé.

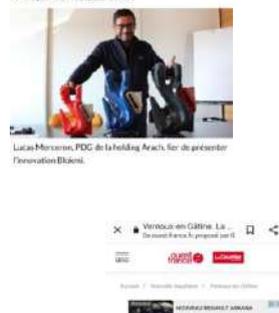
Les chambres sont toutes individuelles à des tarifs modérés qui permettent aux résidents de bénéficier de tous les services de l'établissement et d'un confort dans leur lieu de vie privatif.



N'hésitez pas à contacter l'établissement pour toute demande sur les accueils proposés ou renseignements sur la structure au : 05.49.95.33.60 ou par mail à l'adresse : accueil@abies79.fr les équipes se tiennent à votre disposition.

Vie communale

« Vu dans la presse »





Tarifs services publics - 2022



Salle des fêtes (caution 50%)

	HABITANTS DE LA COMMUNE			HABITANTS HORS COMMUNE		
	½ journée	1 jour	2 jours	½ journée	1 jour	2 jours
Petite salle (PS)	75 €	150 €	210 €	95 €	210 €	270 €
Grande salle (GS)	90 €	180 €	240 €	120 €	250 €	310 €
2 salles (2S)	125 €	240 €	310 €	145 €	300 €	360 €

Location du presbytère :

50 € (caution de 50% du tarif)

Pour les associations de Vernoux-en-Gâtine :

Salle gratuite pour les réunions, AG, rencontre mensuelle intergénérationnelle

Pour les associations avec activités :

5 séances gratuites, 30 € les séances suivantes (Presbytère et salle des fêtes)

Location Vaisselle :

0,40 €/personne pour un vin d'honneur (verre + tasse)

1€/personne pour un repas (assiette, verre, couteau, fourchette, tasse et petite cuillère)

Location percolateur :

35 €

Tivoli (caution de 300 €/tivoli) :

150 €/ tivoli pour un week-end + 0,56 €/km pour assurer le transport

Mise à disposition d'un employé communal pour le montage et le démontage

Tables et bancs (caution de 50 %) :

Location de 1 à 5 tables avec bancs : 16 €

Location à partir de 6 tables avec les bancs : 26 €



VIVRE à Vernoux-en-Gâtine



Situation : Sur l'axe Poitiers-La Roche sur Yon (949 bis)
Habitants : 571 habitants (en légère hausse)
Altitude moyenne : 206 mètres ; un maximum de 241 mètres

Notre commune est l'une des plus arrosées des Deux Sèvres avec 100 mm de plus que la moyenne départementale, soit un mètre d'eau annuellement. Le record 2020 étant de 1 400 mm.

La superficie est de 3 150 ha dont environ 300 de forêt et 41 de bâti, le reste est voué à l'agriculture qui est l'activité principale de la commune. La pluviométrie abondante a été le moteur d'une vocation herbagère ayant favorisé l'élevage même si de nos jours les cultures de vente prennent de l'essor.

La traversée de notre commune est moins monotone que la vision de la plaine avec ses champs uniformes.

Dans nos pâtures nous voyons aussi bien des vaches que des moutons ou encore des chèvres. Certains agriculteurs ont, en outre, une production hors sol de volailles ou de porcs.

Nous ne quitterons pas le domaine agricole sans mentionner la production fruitière de pommes débutée timidement dans les années cinquante et qui, aujourd'hui, occupe une part importante sur la commune.

Au sortir de l'hiver la floraison est toujours un émerveillement et l'annonce du renouveau printanier.





LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune. Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Le Conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes (situation sanitaire oblige !) une fois par mois, toute l'année et est présidé par le Maire qui fixe l'ordre du jour.

Cette dernière a toutefois la possibilité de réunir le conseil municipal chaque fois qu'elle le juge utile. Au début de chacune des séances, le Conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir la fonction de secrétaire.



Le Maire et ses 3 adjoints se réunissent, tous les lundis soir à partir de 18h30 à la Mairie. À l'issue de ce rendez-vous hebdomadaire, un compte-rendu est adressé à chaque conseiller.

Être élu, ça ne s'apprend pas !

Beaucoup nous le disent, il faut faire « sur le tas » et compléter, éventuellement, les savoir-être avec des sessions de formation. Des échanges sont menés parfois stratégiques, révélateurs ou encore comiques...et il arrive que les couloirs de la collectivité (lieux stratégiques des mandats), entendent plus d'informations que les élus eux-mêmes.



L'élu local est régulièrement interpellé.

Rétorquer sans s'énerver est une réaction qui s'apprend.

Les élus doivent s'affirmer et faire en sorte que leur autorité fasse... autorité tout court, en restant exemplaires et en conservant leur sang-froid.

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler main dans la main est la réussite.



Commissions communales

Nom de la commission	Responsable	Membres
Commission Finances	Véronique Sabiron	Francis Morisset – Cécile Gazeau – Jean-Louis Maury – Dorothee Brangier – Angélique Souchard – Olivier Gazeau
Commission Bâtiments-Voies	Francis Morisset	Jean-Louis Maury – Jean-Paul Hayrault – Franck Métais – Christian Airaud – Thierry Hayrault- Alain Geffard
Commission Personnel Prévention/Sécurité	Véronique Sabiron	Francis Morisset – Cécile Gazeau – Jean-Louis Maury – Alain Geffard – Christian Airaud – Elodie Gachignard – Olivier Gazeau
Commission Matériel	Francis Morisset	Jean-Louis Maury – Thierry Hayrault – Franck Métais – Christian Airaud – Olivier Gazeau
Commission Environnement – Aménagement Espaces verts -Patrimoine - Urbanisme	Véronique Sabiron	Franck Métais – Alain Geffard – Pascal Gelée – Jean-Louis Maury – Christian Airaud– Jean-Paul Hayrault
Commission Communication – Information municipale	Cécile Gazeau	Véronique Sabiron – Perle Louvet – Jean-Paul Hayrault – Angélique Souchard
Commission créer du lien – vie locale : fête, sport, culture, jeunesse	Jean-Louis Maury	Francis Morisset – Cécile Gazeau - Elodie Gachignard – Dorothee Brangier – Jean-Paul Hayrault – Thierry Hayrault – Angélique Souchard – Perle Louvet
Commission Scolaire	Véronique Sabiron	Perle Louvet – Angélique Souchard– Cécile Gazeau – Jean-Louis Maury
Commission Affaires sociales	Jean-Louis Maury	Cécile Gazeau – Elodie Gachignard – Angélique Souchard – Véronique Sabiron
Commission Appel d'offres	Véronique Sabiron	Francis Morisset – Thierry Hayrault – Pascal Gelée – Olivier Gazeau – Christian Airaud
Commission communal Impôts Directs – CCID		voir tableau ci dessous (en bas gauche)



Commission communal Impôts Directs – CCID (Ces contribuables ont été désignés par le Directeur départemental des finances publiques)	
Commissaires TITULAIRES	TITULAIRES : Pierre Piteau Béatrice Jarriau Alain Niort Françoise Babin Gérard Aubineau Cécile Gazeau
Commissaires SUPPLEANTS	Laurent Dupont Elodie Gachignard Ismaël Jean-Baptiste Dominique David René Rivalleau Perle Louvet

Représentations extérieures

Syndicat	Délégués
SMEG	Véronique Sabiron
SICTOM	Titulaire : Francis Morisset Suppléante : Perle Louvet
SIEDS	Titulaire : Christian Airaud Suppléante : Perle Louvet
Vallée du Thouet	Jean-Louis Maury
CLECT	Titulaire : Véronique Sabiron Suppléante : Angélique Souchard
PLUI	Titulaire : Jean-Louis Maury Suppléant : Jean-Paul Hayrault
SIVU « Rester au pays »	Vice-présidente : Véronique Sabiron Membre bureau : Cécile Gazeau Titulaires : Angélique Souchard Jean-Louis Maury -Alain Geffard Suppléants : Elodie Gachignard Jean-Paul Hayrault
Commission Scolaire	Véronique Sabiron
Commission Affaires sociales	Jean-Louis Maury
Commission Appel d'offres	Véronique Sabiron



VOIRIE

Réfection voie routière

Une portion de la route l'Absie le Beugnon, comprise entre les chemins de la Gagnerie et de la Charrie, a été refaite à l'automne. Le procédé employé est d'un genre relativement nouveau, il s'agit d'une grave-émulsion suivie, environ un mois plus tard, d'un revêtement classique.

Cette grave est d'un emploi facile et permet de recalibrer une chaussée déformée, le laps de temps entre les deux opérations permettant le tassement final par la circulation habituelle.

Ce procédé a été retenu pour son coût qui est 20 % moins élevé qu'un enrobé classique. Les travaux ont été confiés à l'entreprise locale Eiffage.



Dégâts des eaux

Des riverains ayant des problèmes récurrents « d'inondation » lors de fortes précipitations rue des Moulins, il a été décidé d'y remédier par la réfection de la route au niveau de la Bartière. En novembre l'entreprise Noireaud a réparé le busage côté gauche et un avaloir supplémentaire a été posé.

Il s'est aussi avéré nécessaire de faire une purge sur la chaussée qui était trop déformée. La même entreprise a réalisé le débarras avec curage du fossé rue du Soleil Levant ainsi que la démolition des anciennes toilettes sur le parking à la sortie du bourg.

Prévention et sécurité routières

À la **Bougnolière**, suite à la demande des habitants, la traversée du village, déjà sécurisée par un panneau « Attention Piétons » a été limitée à 30 km/heure par la pose d'une signalisation supplémentaire.

À la **Fazilière**, quelques personnes se plaignant de la vitesse excessive des voitures, il a été décidé d'en sécuriser la traversée par la réalisation d'un passage aménagé avec vitesse limitée à 30 km/heure.

Ces travaux ont été financés en partie par le département par l'intermédiaire d'ID 79 (Ingénierie Départementale) qui regroupe des techniciens de compétences différentes permettant d'accompagner les collectivités dans leurs projets.





Communication

En plus de ce bulletin municipal et un panneau d'affichage dans lesquels vous pouvez par exemple prendre connaissance des informations du conseil municipal, la commune, la CCPG (Communauté de Communes Parthenay-Gâtine) et le département vous proposent plusieurs supports de communication. Avec tout ceci, plus aucune information ne pourra vous échapper...

Notre site internet communal www.cc-parthenay-gatine.fr/vernoux-en-gatine



La commune de Vernoux-en-Gâtine développe sa présence sur Internet. Effectivement, nous souhaitons aller plus loin. Nous avons demandé à la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine de nous accompagner pour développer notre présence sur Internet. La commune dispose désormais d'une page Internet : cc-parthenay-gatine.fr/vernoux-en-gatine, accessible via l'ensemble des moteurs de recherche (Google, Bing, Yahoo, etc.) et via le portail de la communauté de communes Parthenay-Gâtine.

La C.C.P.G met à la disposition des 38 communes son site Internet et son outil d'administration pour la création de ces contenus. En complément, un agent est missionné pour accompagner les communes à la création puis former à l'outil des personnes ressources dans les communes pour les mises à jour futures.

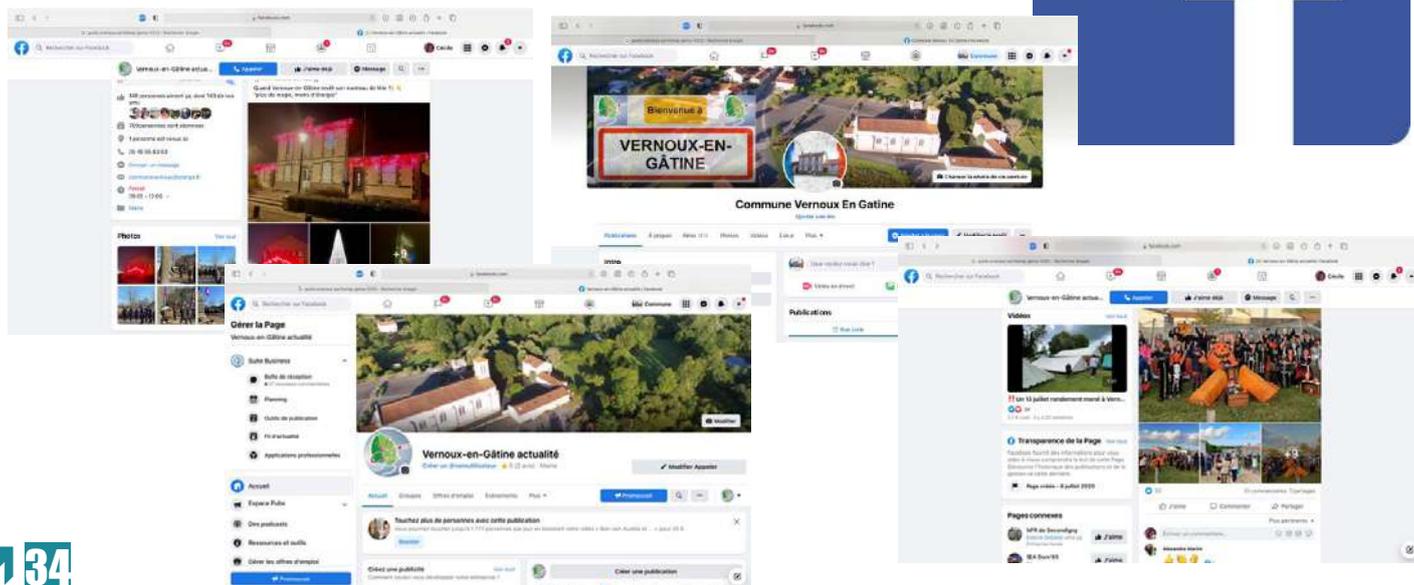
Davantage de contenus dans quelques mois...

Nous travaillons toujours sur ce projet, en lien avec la commission « communication » pour y présenter davantage d'informations pratiques à votre destination, habitants de la commune, mais aussi du grand public. Comptes rendus de conseil municipal, annuaire des entreprises et associations, informations pratiques sur les équipements et services, bords de Sèvre et présentation touristique et du patrimoine à découvrir, etc.

Restons en lien par tous les moyens !

Le compte Facebook de la commune & la page « Vernoux-en-Gâtine actualité »

Les réseaux sociaux sont désormais incontournables pour communiquer. Sur Facebook, la page "Vernoux-en-Gâtine actualité" fait le lien avec les habitants présents sur les réseaux sociaux. Photos, informations pratiques, médias, etc sont mis en ligne régulièrement. Chaque manifestation communale est relayée sur ces réseaux. Notre page « Vernoux-en-Gâtine » compte à ce jour + de 760 personnes abonnées. Le Facebook de la commune quant à elle atteint aujourd'hui 1 874 amis, c'est-à-dire que tous les articles diffusés par la commission communication sur sa page Facebook s'affichent également sur les murs des abonnés.



La naissance de votre SEMESTRIEL

La commission « communication » vous a proposé le 1^{er} semestriel pour compléter votre bulletin municipal, publié en fin d'année civile.

Son nom « À mi-chemin Vernoux, vers Vous » a été réfléchi autour de plusieurs idées :

- ✎ « À mi-chemin », parce que nous sommes au milieu de l'année
- ✎ « Vernoux », pour reprendre le nom de notre commune
- ✎ « Vers Vous », pour accentuer le jeu de mots et souligner que nous sommes, malgré cette situation sanitaire complexe, toujours orientés vers vous, habitants de Vernoux-en-Gâtine

Son look :

- ✎ Reprend le vert du bulletin municipal
- ✎ La typographie a été choisie pour refléter une personnalité, une image simple et harmonieuse que nous avons voulumètre en lumière dans ce design graphique.

Ses illustrations reprennent :

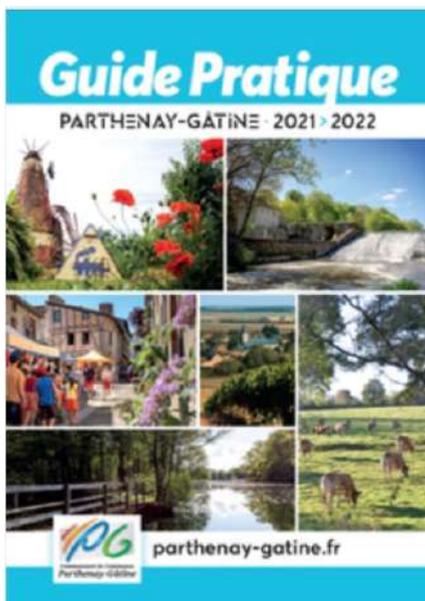
- ✎ Le logo de Vernoux-en Gâtine,
- ✎ Une pomme (emblème et fleur de gâtine) à demi-mangée pour reprendre l'esprit de « mi-chemin »
- ✎ Une photo d'un troupeau de caprins (de notre commune !) afin de souligner la fertilité de la ruralité de notre commune.

Nous espérons que vous avez trouvé toute satisfaction dans ce média que nous avons souhaité être un véritable rendez-vous de communication et l'idée de maintenir un lien direct, et concret entre vous et nous.



GUIDE PRATIQUE DES SERVICES

Ce guide pratique vous présente l'ensemble des informations pratiques sur les services et les équipements de la Communauté de communes Parthenay-Gâtine.



LE DÉPARTEMENT

LE JOURNAL DEUX-SEVRES 79 - PUBLICATIONS



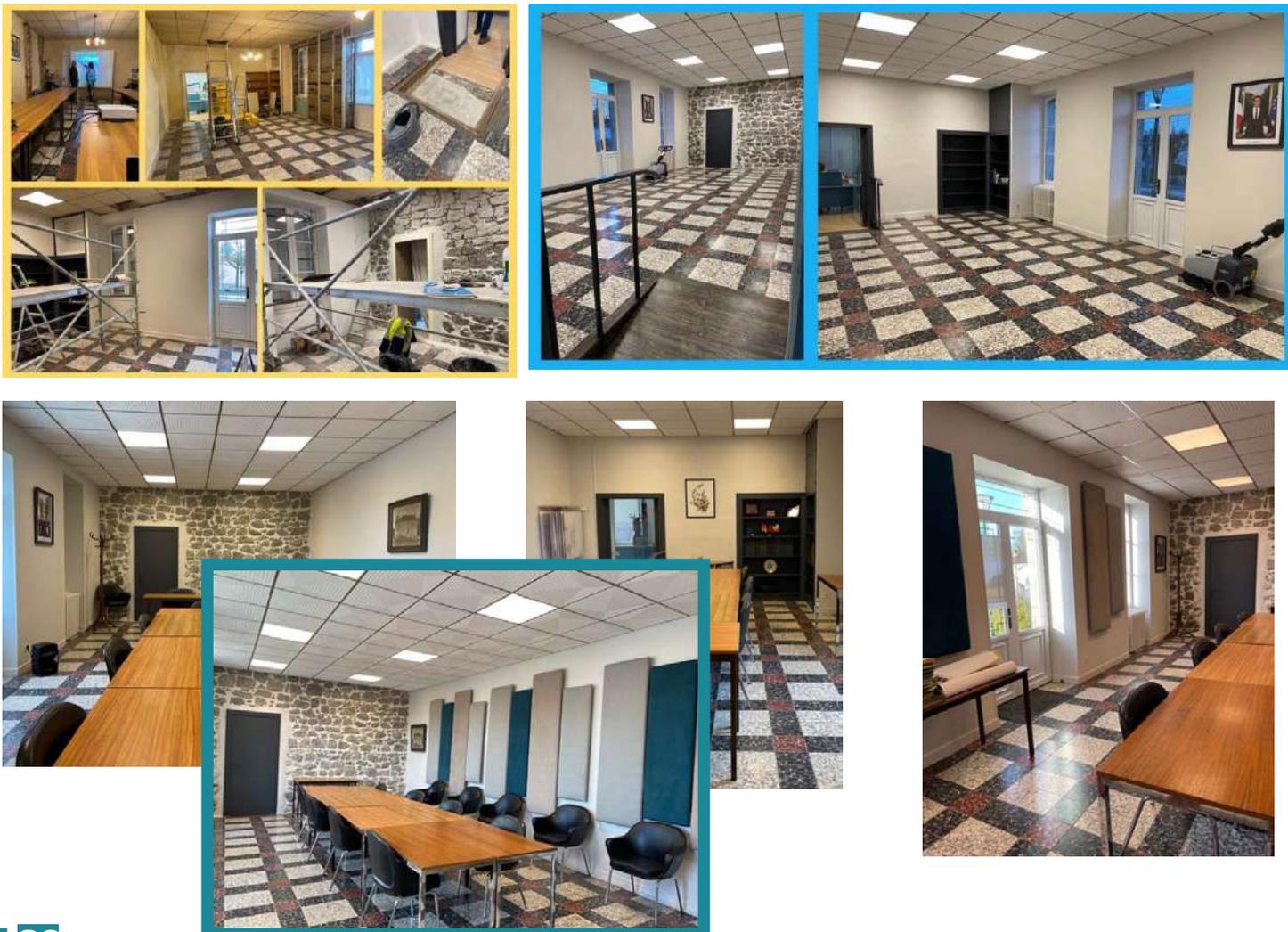
STADE DE FOOT – ENSEIGNE

Dans la continuité de l'embellissement de notre stade de foot, la création graphique d'une enseigne personnalisée au nom du club « GATI FOOT » a été réalisée par une habitante de la commune. Nous lui lançons un grand merci et un « CHAPEAU L'Artiste » !



Salle du conseil – Mairie

Après la rénovation et l'embellissement de la salle du conseil, nous avons agi sur l'amélioration de la qualité phonique de cette pièce. Pour ce faire, nous avons fait appel à l'entreprise locale « UNISTOIRE » de L'Absie qui a parfaitement répondu à nos attentes !





Repas des aînés – 11 novembre

Le 11 novembre, journée nationale de l'Armistice, est également dans la commune le jour du rassemblement des aînés, à l'issue de la commémoration, autour d'un bon repas. Ce repas n'ayant pu avoir lieu sous sa forme habituelle (faute d'inscriptions), le conseil municipal s'est mobilisé pour préparer les sachets nominatifs et en effectuer la livraison. Le repas a été élaboré par le Restaurant « La Petite Noisette » et « la boulangerie JASMIN » pour le dessert, commerces de VERNOUX.

Une belle participation de tous les conseillers qui fait chaud au cœur et une belle idée de proximité, de solidarité et de services envers nos aînés.



Les nouveaux habitants invités à pique-niquer

Un rendez-vous alliant rencontres et convivialité, les nouveaux habitants invités à pique-niquer



Le vendredi 10 septembre, un pique-nique communal réunissait aux Bords de Sèvre les nouveaux habitants de Vernoux-en-Gâtine et les bénévoles de diverses associations. L'occasion pour le conseil municipal de se présenter, de faire connaissance avec les nouveaux Vernouziennes/zjiens et de passer un bon moment autour d'un excellent barbecue...

L'initiative, qui permet de rapprocher les gens et de faire connaître les nouveaux arrivants, a bien plu à tous les participants. Elle sera bien sûre renouvelée l'an prochain.



La Croix du combattant remise et l'engagement de jeunes porte-drapeaux salué

Le Président des anciens combattants, Maurice Bonnet a décoré trois habitants de la commune. Michel Babin a reçu la croix du combattant.



Deux jeunes porte-drapeaux, Victor Cantet et Mathieu Gazeau, ont reçu l'insigne portedrapeau et un diplôme, en reconnaissance de leur service accompli depuis plus de trois ans.

LES VITRAUX : l'histoire du vitrail

L'art du vitrail, un moyen de communication



L'art du vitrail est un art très ancien né de la découverte du verre, lui-même étant un sous-produit de la fabrication du fer, ce qui nous ramène plusieurs millénaires avant notre ère.

Les premiers vitraux tels que nous les connaissons, en particulier les vitraux d'églises, ont été réalisés à partir du XIème siècle. Au XIIème ce sont les cathédrales qui en seront dotées mais le grand essor de cet art arrive au XVème. À cette époque, l'art gothique moins massif a remplacé les constructions romanes et permet de laisser la place à de plus grandes ouvertures qui vont permettre à la lumière d'entrer.

Nous sommes au moyen âge, il ne faut pas oublier que, hormis les ecclésiastiques, la haute noblesse et quelques riches bourgeois, peu de personnes savent lire et écrire. Le vitrail avec ses décors représentant des scènes religieuses permet à tout le monde de comprendre un peu mieux ce que le prêtre leur explique, c'est en quelque sorte la BD de l'époque.

À la découverte des vitraux de Parthenay-Gâtine

L'exposition « Le vitrail, l'art de la couleur », invite à découvrir les vitraux conservés dans les églises du territoire de Parthenay-Gâtine, grâce à de belles reproductions qui donnent sans aucun doute envie d'aller ensuite les admirer sur place !

Avec cette exposition immersive sur le vitrail, du Moyen Âge à nos jours, le service patrimoine propose une approche originale du vitrail à travers le prisme de la couleur.

L'exposition sera visible de nouveau au CIAP, à partir du 1^{er} avril 2022



Zoom sur les vitraux de l'église de Vernoux-en-Gâtine



Ici, à Vernoux, nous ne trouvons qu'un seul petit vitrail révélant un christ en haut d'une ouverture dont la partie basse est murée, ceci dans la première travée orientale côté sud-ouest.



La partie sud-est de cette travée est, quant à elle, dotée d'un vitrail de 2002 un peu plus grand et de facture moderne, ceci toujours dans une ouverture jadis murée.





En revanche, les ouvertures de la deuxième travée ne possèdent pas tout à fait le même montage de pierres séparant les éléments et l'on remarque aussi que ces deux ouvertures étaient, à l'origine, plus basses et ont été légèrement modifiées pour atteindre le même niveau que les autres.

La reconstruction d'une grande partie de l'église date du XIX^{ème}, seules les deux travées orientales sont du début XVII^{ème} ; le blason Collardeau, soleil d'or dans un écu circulaire d'argent, permet de dater cette partie car René de la Cour du Fonteniou épouse Claude Collardeau le 19/01/1620. Les Collardeau étaient propriétaires de la Guibertière.

Les autres vitraux datent donc de 1880, année de la reconstruction de l'église, ils sont tous dotés de formes géométriques.



EXUVIE à la source de la Sèvre Nantaise



Le mardi 6 juillet, sous l'égide de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine, nous avons été conviés au spectacle Exuvie sur le site des Bords de Sèvre.

Notre commune étant située près de la source de la rivière nous avons eu le privilège d'inaugurer la tournée qui s'est terminée le dimanche 18 à Rézé (44).

Nous étions une centaine de personnes pour assister à ce film reportage d'une durée de 1h15 qui nous a fait découvrir une vie animale souvent inattendue et quelques fois insoupçonnée par certains.

Après sept ans de tournage et 1500 heures d'images merveilleuses, Laurent Touzeau, photographe et cinéaste animalier, nous a embarqué dans une odyssée sensible au fil des méandres de la Sèvre Nantaise, entre

cinéma et piano-live, documentaire très riche avec des animaux allant des poissons aux cigognes en passant par les loutres et différents petits oiseaux.



ROUTE 949 Bis

Après le tramway l'an passé nous allons, cette année, nous intéresser au tracé de la départementale 949 Bis qui traverse notre commune et en particulier le centre bourg.

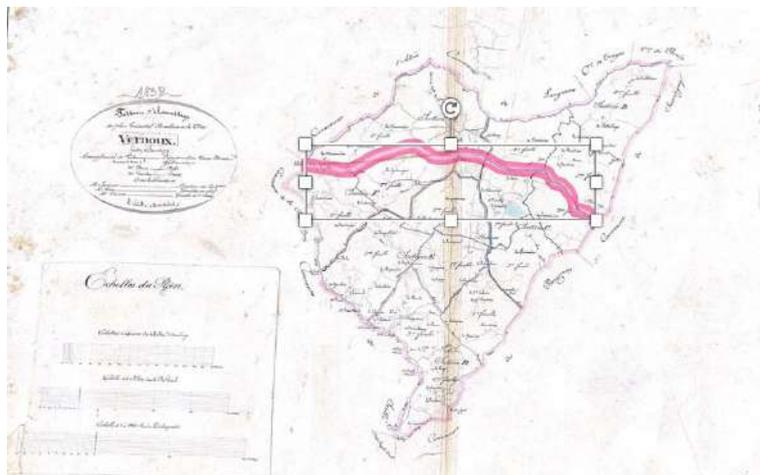
Il nous faut d'abord expliquer pourquoi les axes principaux de Gâtine et du bocage sont aussi rectilignes en opposition à ceux de la plaine où pourtant les haies étaient quasi inexistantes.

Ces tracés aussi droits font suite à la volonté de Napoléon Ier, lorsqu'il fut empereur de permettre aux troupes de pouvoir circuler rapidement et sûrement en cas de soulèvement de la population car il y avait toujours quelques petites insurrections malgré l'accord de paix signé avec les royalistes en janvier 1800. Napoléon n'a pas vu la réalisation de ses projets mais suite au nouveau soulèvement vendéen orchestré par la Duchesse de Berry, légitimiste, en 1832 le roi Louis Philippe reprendra le projet.

Ces insurrections ne concernaient que la Vendée militaire dont notre partie ouest de la Gâtine faisait partie, les plaines ayant toujours été plus ouvertes aux idées républicaines.

À sa création cette route porte le nom de Route Stratégique 13, elle est dite route de Bournezeau (85) à Parthenay. Elle remplace une route que l'on doit plutôt qualifier de chemin reliant les bourgs entre eux.

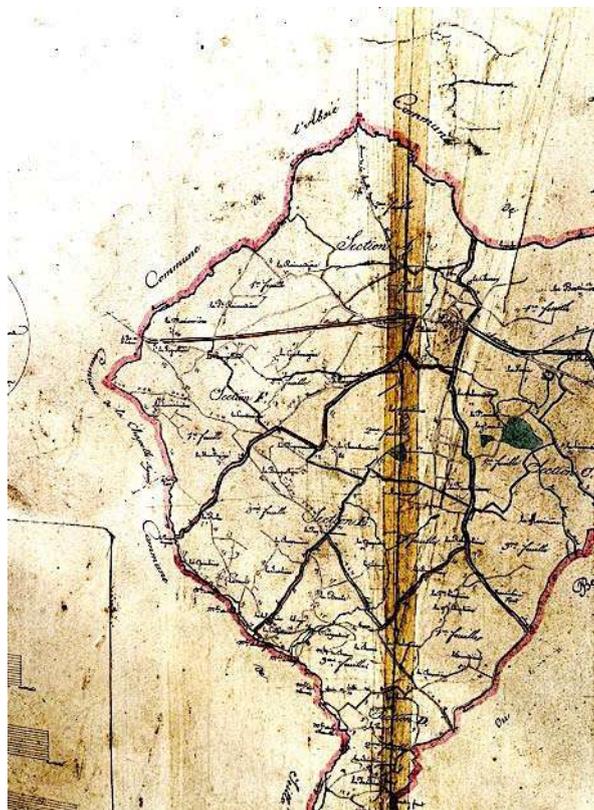
De Secondigny ce chemin arrivait sur la commune de Vernoux par le village de la Vinière et contournait la « Petite Fûtaie » par la gauche avant de croiser la route actuelle au niveau du chemin privé menant à la Baubière, ensuite rejoignait la route de Pougne (ou Clémenchère) ⁽¹⁾ en passant sur la digue d'un ancien étang situé entre le Robin et la Baubière. De là il arrivait dans le bourg par



la Croix Verte et le tracé actuel de la route. À l'entrée du bourg se dressait un calvaire au centre du croisement (voir plan), le chemin passait ensuite par la Rue de la Sèvre qui se trouvait être l'artère principale et rejoignait le village des Pelletries, passait derrière la Fortière puis à la place du bâtiment avicole actuel et prenait la direction de la Raymondière. Après le carrefour avec le chemin de la Renotière à la Pinsonnière, à l'étang Cantet, le tracé tournait à gauche jusqu'au moment de recroiser la route au chemin de la Beaujolière. Ensuite il se dirigeait quelque peu vers la Braudière avant de s'incurver sur la droite ⁽²⁾ pour revenir et traverser la route actuelle à l'entrée du village de la Vignelière en passant en lieu et place des maisons actuelles et franchissait le ruisseau de la Boudandelière légèrement plus à gauche.

Beaucoup de champs le long de cette route ont une forme triangulaire, ceci est souvent dû au fait que le nouveau tracé a découpé les parcelles existantes.

Pour l'empierrement de la nouvelle route les matériaux furent extraits de carrières à ouvrir dans trois champs, l'un à la Raillolière appartenant à Chevallereau « de la Guitardière », l'autre dans un champ dit de Belles Fois appartenant à Chevallereau « de la Béliurie », la troisième le champ du moulin à vent ⁽³⁾ appartenant à Chevallereau « de la Béliurie »



⁽¹⁾ La route de Pougne était autrefois la route reliant Talmond à Parthenay par l'Absie et Vernoux et appelée au Moyen Age Chemin Vernolois, c'était la route des marchands, les foires de l'Absie étant fort réputées ; les moines de l'Absie l'empruntaient aussi par se rendre à leur succursale de Parthenay. Ce chemin est cité en 1135 lors de la visite de l'Abbaye de l'Absie par Saint Bernard. Le 12 mai 1793 l'armée vendéenne, forte de 12 000 morts, 600 chevaux et 25 canons, avec à sa tête D'Elbé, Lescure et La Rochejacquelin emprunte cette voie pour se rendre de Parthenay à la Châtaigneraie.

⁽²⁾ Une partie du tracé est encore visible ainsi que la partie de chemin reliant autrefois la Tuilerie.

⁽³⁾ Champ situé à l'Aleron entre la route de Largeasse et celle de Neuvy Bouin. Pour la partie Vernoux l'Absie seule la carrière du moulin à vent a fourni la pierre (plus proche).



La carrière des Belles Foyes ainsi que celle dite du moulin à vent fournirent les moellons ou pierres de taille nécessaires pour les aqueducs et ponceaux, le sable pour le mortier d'assemblage provenant de ces mêmes carrières et la chaux du four à chaux de la Chaulerie de Secondigny.

Le devis des travaux d'un montant de 34 500 francs et les plans sont signés en date du 15 Janvier 1835 par l'ingénieur des ponts et chaussées, il est permis de penser que les travaux débutèrent assez rapidement.

Pour la traversée du bourg qui n'était autre qu'un rassemblement de quelques maisons plusieurs tracés furent étudiés :

⇒ Le premier était, bien sûr le même, par la Rue de la Sèvre

⇒ Le deuxième, du calvaire empruntait une ligne droite jusqu'au carrefour actuel au travers d'un champ appelé Champ de la Monstre⁽⁴⁾, empruntait la Rue Saint Louis et reprenait plus bas la rue de la Sèvre

⇒ Le troisième empruntait le tracé du deuxième mais, au lieu de tourner Rue Saint Louis continuait tout droit et, après une courbe sur la gauche rejoignait l'entrée de la Rue de la Sèvre ; C'est ce dernier qui fut retenu



Il y a environ quarante ans il a été créé, avec un important remblai provenant du redressement de la courbe au sortir du Busseau en direction de Niort, une nouvelle portion de route entre la sortie du bourg et la route de Scillé, supprimant ainsi les deux virages de Godineau.

⁽⁴⁾ Ce nom ne signifie aucunement un rapport avec l'instrument servant à mesurer le temps. Au moyen âge le nom était Champ de la Monstre, ce qui n'avait rien à voir non plus, avec un quelconque être fabuleux. La dénomination provient simplement du fait que c'était ici que le seigneur du lieu passait ses troupes en revue : il montrait ses hommes, sachant que le verbe montrer s'écrivait monstre.

Nos élus de proximité

Nos députés



Guillaume Chiche
Député NI de la
1^{ère} circonscription
Des Deux-Sèvres



Delphine Batho
Députée NI de la
2^{ème} circonscription
Des Deux-Sèvres



Jean-Marie Fiévet
Député LREM de la
3^{ème} circonscription
Des Deux-Sèvres

Nos sénateurs



Philippe Mouiller
Sénateur Des Deux-Sèvres
Membre du groupe Les
Républicains



Gilbert Faureau
Sénateur Des Deux-Sèvres
Membre du groupe Les
Républicains

Notre président de la communauté de communes Parthenay-Gâtine



Jean-Michel Prieur
Président de la Communauté de communes
Parthenay-Gâtine

Notre président du conseil départemental des Deux-Sèvres



Coralie Denoues
Présidente du Conseil départemental des
Deux-Sèvres



Recensement

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
- Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



GRS 79

Le Guichet d'accueil et d'accompagnement des Réclamations en Santé des Deux-Sèvres

est un dispositif expérimental (financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, piloté par le Conseil Territorial de Santé et porté par l'UDAF des Deux-Sèvres). Il est déployé sur notre département depuis ce début d'année et s'adresse à tous les citoyens de notre département qui lors de leur parcours de soins rencontrent des difficultés avec : un service public, un service ou établissement médico-social, un établissement de soins, un professionnel de santé, ou un service d'aide à domicile, et qui ne connaissent pas les démarches pour déposer une réclamation en Santé.

Permanences sur rendez-vous :

- NIORT
- SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
- MELLE
- BRESSUIRE
- PARTHENAY
- THOUARS

Mon rendez-vous

05 49 04 76 38
Service gratuit

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

GRS 79 Guichet d'accueil et d'accompagnement des Réclamations en Santé

UDAF des Deux-Sèvres
171, avenue de Nantes
79025 NIORT Cedex
grs@udaf79.asso.fr
05 49 04 76 38
www.grs79.org

ars
CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ
UDAF
Unité pour les Français

L'équipe du Guichet est mobilisée pour écouter, informer, orienter et accompagner, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 au 05.49.04.76.38, par mail : grs@udaf79.asso.fr sur le site <https://grs79.org>
Elle peut également vous recevoir à Niort, Thouars, Bressuire, Parthenay, Saint Maixent-L'École et Melle.

Listes électorales

Pour participer aux élections nationales, locales ou européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.



ÉLECTIONS 2021

Les 20 et 27 juin de cette année 2021 nous avons été conviés aux urnes pour élire nos représentants départementaux et régionaux.

Pour les départementales, à Vernoux, Mme Coralie Dénoués et M. Didier Gaillard ont devancé, avec près de 76 % des suffrages exprimés, Mme Hélène Arnaud et M. Julien Launay.

Les régionales quant à elles ont vu un match nul au second tour entre Mme Darriussecq et M Rousset soit 38 voix chacun, le premier tour ayant donné Mme Darriussecq en première position avec 10 voix d'avance.

Pour ces deux élections le grand vainqueur aura été le parti des abstentionnistes avec 57 % des inscrits.





Vos démarches à portée de clic !

Vous pouvez désormais effectuer vos demandes de certificat d'immatriculation (carte grise) et de permis de conduire sans vous rendre au guichet d'une préfecture

Sécurisés <https://ants.gouv.fr/>

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect



Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Cession de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis ou «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Vous n'avez pas d'accès à internet, besoin d'aide ?

Adressez vous à la Mairie qui vous indiquera un point numérique qui vous permettra d'être accompagné dans vos démarches.

OGEC – APEL ECOLE SAINT LOUIS

Pour cette rentrée 2021, nos effectifs sont en hausse avec une quarantaine d'élèves. Nous avons la richesse culturelle d'accueillir 5 nationalités parmi les enfants de notre petite école : Française, Irlandaise, Roumaine, Coréenne et Américaine !!!

Laura CHEVALIER, Directrice prend en charge la classe des « grands » (du CE1 au CM2) et Thérèse AVOINE assure la classe des « petits » (de la petite section au CP) aidée de Perle LOUVET comme ATSEM. Perle LOUVET assure également la garderie, ouverte chaque matin dès 7h30 puis l'après midi de 16h30 à 18h30.

Pour faire fonctionner l'Ecole Saint Louis, deux associations se partagent les tâches :

L'OGEC (Organisme de Gestion)	L'APEL (Association des Parents d'Élèves)
GAZEAU Jean Charles, Président	TALBOT Fabien, Président
JEAN BAPTISTE Virginie, Trésorière	NADAUD Morgan, Vice-Président
LEBEGUE Clémence, Secrétaire	JEAN BAPTISTE Aurélien, Trésorier
	NAUDON Arnaud, secrétaire

Pour son fonctionnement et ses investissements, notre école dispose de moyens financiers issus de quatre sources principales :

Les contributions des familles

Les aides de l'APEL (fêtes, repas, ...)

L'aide de la mairie de Vernoux

L'aide de la Communauté de Communes

Ainsi, les bureaux APEL et OGEC tiennent particulièrement à remercier le conseil municipal pour le soutien financier apporté à l'Ecole.

Malheureusement, cette année 2021 marquée par la COVID 19 ne nous a pas permis de maintenir nos manifestations habituelles à savoir notre randonnée au printemps...

Nous espérons maintenir pour 2022 quelques manifestations sous réserve des possibilités compte tenu de la COVID 19 :

8 avril 2022 : Chant École au palais des Congrès à Parthenay

16 avril 2022 : opération galettes de Pâques

20 mai 2022 : opération vente de Saucissons-bières

25 juin 2022 : Kermesse

Cet été, nous avons redonné un coup de jeunesse à notre cour et dans nos classes avec des travaux de peinture.

Nous avons la volonté de faire vivre notre école, de poursuivre des investissements, de se donner les moyens d'avoir des enfants heureux d'être ensemble et de les mettre dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'ouverture d'esprit.

La COVID 19 risque vraisemblablement de peser sur la tenue de nos manifestations alors il nous apparaît nécessaire de faire appel à la générosité des Vernouziennes et Vernouziens, anciens élèves, grands-parents, parents, entreprises...





L'OGEC est autorisé par l'administration fiscale à percevoir des dons et d'élaborer à ce titre un reçu fiscal. Les dons faits à des œuvres ou à des organismes à but non lucratif, d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique, ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées dans l'année. Cette remise ne peut dépasser 20% du revenu imposable du donateur.

Ainsi, si par exemple vous faites un don de 100€, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66€, il reste à votre charge 34€.

Un don émanant d'une entreprise peut bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 60% de son montant dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires.

LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS, de leur part, un grand MERCI.

Les présidents de L'OGEC et de L'APPEL.



L'École Saint Louis a besoin de vous !!!

Je soutiens l'école Saint Louis

Je fais un don de _____ € par chèque à l'ordre de l'OGEC Saint Louis

- ⇒ 500€ (ne vous coûtera que 170€)
- ⇒ 200€ (ne vous coûtera que 68€)
- ⇒ 100€ (ne vous coûtera que 34€)
- ⇒ 50€ (ne vous coûtera que 17€)
- ⇒ 20€ (ne vous coûtera que 6.80€)

Je recevrai un reçu fiscal aux coordonnées ci-dessous :

NOM

PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

E-MAIL

J'envoie ce coupon-réponse accompagné du chèque à :

École Saint Louis
5 place Saint Louis
79240 VERNOUX EN GATINE

QUEL QUE SOIT VOTRE MONTANT, VOTRE DON EST IMPORTANT !!!

Gati-Foot

Quel plaisir de se retrouver !



C'est avec un réel plaisir que nos 350 licenciés ont pu rechausser les crampons en début de saison. Environ 200 jeunes ont rejoint notre école de Football cette année. C'est un record en partie dû à l'arrivée des féminines dans le club et du renouvellement du LABEL JEUNE « ESPOIR ».

Cette nouvelle saison, l'équipe de dirigeants du club Gati-Foot va tout mettre en œuvre pour développer ses projets :

Etoffer notre encadrement auprès des plus jeunes avec le recrutement en CDD de Cindie Marsault, nouvellement diplômée du Brevet de Moniteur de Football, et d'un volontaire en service civique, Louis Marilleau.

La formation de joueurs du club pour devenir éducateurs bénévoles auprès des plus jeunes et améliorer la qualité de l'encadrement. Six d'entre eux ont déjà suivi le module U9/U11 et deux les modules U17/U19 et Seniors durant les vacances de la Toussaint.

Le développement de notre école de football féminin avec l'engagement d'une équipe en championnat U11/U13 et U14/U17 mais aussi la participation d'une équipe U8 et une équipe U10 sur les plateaux.

Le maintien en championnat régional de nos équipes de U16 et U17 avec en bonus la participation au 4ème tour de la coupe Gambardella face aux Chamois Niortais !

L'intégration des jeunes issus de l'école de foot en équipes séniors afin de rajeunir l'effectif et d'améliorer nos performances.

La création d'une section loisir (Contacter Andréas Gilbert aux 06 72 37 05 07 pour toutes informations) et la pérennisation de la section Futsal.

L'amélioration des infrastructures avec la refonte du terrain d'Azay sur Thouet et l'étude d'un nouveau complexe sportif à Secondigny.

La reprise des manifestations du club avec notamment la première édition du tournoi d'Elie, le 10 septembre dernier et le concours de palets, le 22 octobre au boulodrome de Secondigny. Ces deux premières manifestations sont de vraies réussites tant pour la participation que pour la promotion des valeurs de notre club.



Venez nous rejoindre sur ou autour des terrains !

Pour tous renseignements et si vous souhaitez nous rejoindre, prenez contact auprès de Flavien Pied

06-76-77-83-74 ou fpied@hotmail.fr

Site internet : <http://gati-foot.footeo.com> ou page Facebook @GatiFoot





ACSE

Amitié, Coopération, Solidarité avec Elavagnon (Togo)



2021, encore une année perturbée par la pandémie mais les projets ont suivi leur cours là-bas

Le projet concernant les toilettes du lycée d'Elavagnon et celles de l'école publique du quartier Kémériida est clos et c'est ainsi qu'un peu plus de 900 élèves bénéficient enfin d'un minimum d'équipement sanitaire.

De même le projet de maraîchage concernant 17 maraîchers dont une majorité de femmes commence à porter ses fruits après plusieurs formations et attributions de petit matériel.

Une nouvelle série de 70 tables-bancs a été fabriquée sur place et distribuée à différents établissements scolaires le 8 octobre



Quant à l'accès à l'eau potable pour 5 villages les travaux d'adduction proprement dits sont terminés ainsi que la réalisation de 8 bornes fontaines, 2 bornes-fontaines supplémentaires seront mises en service dès que les finances prévues seront versées par la commune EST-MONO 1. Outre les bornes-fontaines à usage collectif ces adductions ont permis d'ores et déjà à 127 foyers de se raccorder à l'eau potable et 98 demandes sont en cours. Cette opération a ainsi un impact important sur la vie quotidienne des femmes et aussi sur la scolarisation régulière des enfants qui ne participent plus à la corvée d'eau.



Et ici :

Pour financer les projets mais aussi pour les faire connaître les bénévoles se sont fortement mobilisés



en organisant plusieurs événements :

Une collecte régulière de papier et cartons tous les deux mois sur la place de Vernoux-en Gâtine (dates diffusées dans les journaux) tous les trimestres auprès des élèves du collège Louis Merle de Secondigny auxquelles s'ajoutent des collectes à la demande auprès de particuliers et d'autres principalement de carton auprès des entreprises. Les renseignements sont à prendre au : 06 83 66 72 49. Cette activité rémunératrice pour l'association nécessite beaucoup de bénévolat en temps mais aussi en frais personnels et de matériel abandonnés par les bénévoles sans quoi rien ne serait possible.

Plusieurs manifestations ont été organisées : le 15 Août un loto conjointement avec le Ping-Pong Club de Secondigny ; Le 15 Octobre un repas à emporter avec des plats « africains » poulet yassa et poulet tomate façon thiep, une occasion de se régaler tout en contribuant aux projets ; Le 23 Octobre : un bal folk



Au mois de décembre : marchés de Noël en espérant pouvoir disposer de produits togolais.

Il n'y a pas de petite contribution, chaque euro compte et est intégralement utilisé pour la réalisation des projets.

Merci à tous nos partenaires, à tous et aux communes (Allonne, Azay sur Thouet, Neuuy-Bouin, Le Retail, St Aubin-le-Cloud, Secondigny, Vernoux-en Gâtine pour un total de subventions de 1343 euros).

Si les conditions sanitaires le permettent une mission se rendra au Togo en 2022, mission qui peut-être accompagnée de personnes désireuses de connaître un pays dans sa réalité quotidienne

Contact au 05 49 95 85 54. Précision importante : chaque participant doit disposer d'un passeport et financer en totalité déplacement, visa et frais de séjour.

AMICALE DE GÂTINE

Don du sang



Malgré un contexte difficile, l'Amicale de Gâtine a poursuivi ses objectifs : sensibiliser les gens pour qu'ils deviennent donneurs, fidéliser les donneurs, remercier ceux qui ont été donneurs. La sensibilisation s'est faite lors de la tenue d'un stand devant le magasin Carrefour de l'Absie pendant la semaine mondiale du don de sang.

Pour les remercier de leur fidélité, au début de l'année, nous avons offert à tous les donneurs de sang une clef USB. Chaque nouveau donneur repart après son 1^{er} don avec une petite lampe.

Afin de permettre un accès au plus grand nombre de donneurs, nous avons demandé à l'EFS de transférer 2 des 5 collectes de Largeasse à la salle omnisports de l'Absie. Nous avons ainsi réalisé cette année 360 dons de sang parmi lesquels 15 de nouveaux donneurs. 120 dons de plasma ont été réalisés sur le site de l'EFS à Niort par des donneurs de l'Amicale.



Au début de l'année, Philippe BLAIS est venu à la fin d'une réunion pour décerner la médaille de chevalier du mérite du sang à monsieur Marcel BAILLY, donneur très régulier de sang et plasma, atteint par la limite d'âge.

Nous avons aussi accueilli à Largeasse la réunion semestrielle de l'UD le 18 juin et organisé, pour la 2^{ème} année, une randonnée pédestre et VTT au départ de l'Absie. Grâce au soleil, aux 203 marcheurs et 167 vététistes, la journée a remporté un grand succès.

Collectes 2022 : mercredi 16 / 02 – jeudi 21 / 04 – mercredi 07 / 12 salles des fêtes de Largeasse et les mercredi 29 / 06 et mardi 04 / 10 à la salle omnisports de l'Absie. Toutes les collectes ont lieu de 16h à 19h sur RDV à prendre sur mon-rdu-dondesang.efs.fr

Coordonnées référent plasma : Serge FAZILLEAU : 06 83 66 72 49 ou fazilleaus@yahoo.fr
Président : Jean-Philippe DU ROSIER amicalegatine79secretariat@gmail.com

Familles Rurales



E.S.E.C

L'association Familles Rurales de Secondigny et des communes environnantes est fière d'accueillir un collectif de 5 collégiennes à Secondigny (E.S.E.C. comme les initiales des prénoms du groupe fondateur). Elles ont eu l'idée il y a 2 ans de ramasser les déchets dans notre commune de Secondigny pour rendre notre environnement plus agréable. Ainsi le mercredi après-midi elles se retrouvent pour collecter tous les déchets des lieux publics (rues, places, stades, autour du lac) et une fois la collecte terminée, elles les disposent dans les poubelles adaptées. La mairie les soutient en leur fournissant un petit local et le matériel (gants et sacs poubelles).

Elles ont voulu aller plus loin en organisant une journée "Secondi-tri" ouverte à la population mais la COVID est passée par là. Elles ont également déposé un dossier auprès du Conseil Départemental pour le budget participatif pour le financement de matériel (chariots et pinces) et à leur grande surprise leur dossier a fait partie des 80 retenus sur les 700 déposés.

Ce sont maintenant des sponsors (Le Crédit Mutuel et Les Vergers du Rivaux) qui vont les soutenir pour leur financer des tenues.

Nous sommes ravis que cette belle initiative puisse continuer d'exister, c'est pourquoi les membres de l'association Familles Rurales ont accepté de les coopter à l'unanimité.



Les membres du conseil d'administration A.F.R Secondigny



UNC AFN (Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord) Section des anciens combattants de Vernoux-en-Gâtine

Hélas, nous n'avons pas échappé à la règle sanitaire et nos activités ont été limitées au strict minimum pendant l'année 2021... La commémoration du 8 Mai n'a pu se faire qu'en très petit comité de 5 à 6 personnes ... Toutes les manifestations départementales ont été annulées ou se sont tenues en très petit comité là encore.

Nous avons pu reprendre prudemment le 22 juillet notre journée conviviale d'été à la Rémondrière, chez Jean-Louis et Hélène MAURY ... Une très courte Assemblée Générale sur les activités 2020 a eu lieu en plein air avant l'apéritif, toujours en plein air, suivi d'un déjeuner en salle qui a été très apprécié L'après-midi a été consacré aux divertissements habituels de belote ou autres jeux de société... Journée très réussie, dans le respect des règles sanitaires.



Enfin la commémoration du 11 Novembre a pu se dérouler normalement, avec une cérémonie à l'église suivie de celle du monument aux morts qui a vu aussi la remise de la Croix du Combattant à Michel BABIN, et ensuite, devant la salle des fêtes la remise de l'insigne de portedrapeau à Victor CANTET et Mathieu GAZEAU par notre Président Maurice BONNET.

La journée de commémoration cantonale du 5 Décembre pour tous les morts en Algérie et dans toute l'Afrique du Nord était délocalisée cette année à Vernoux.... Après la Messe dominicale, le cortège des drapeaux s'est dirigé vers le monument aux morts pour la commémoration officielle avec dépôt de gerbe et discours, selon le rituel habituel dirigé par Maurice BONNET reconnu par ses pairs du canton comme maître de cérémonie. Le vin d'honneur offert par la municipalité a ensuite terminé la manifestation à la salle des fêtes.



Enfin, avec un peu d'avance sur le calendrier, notre section a tenu son Assemblée Générale 2022 sur les activités de 2021, le samedi 11 décembre à 14 H 30 à la salle des fêtes. ... Le compte rendu d'activités et le compte rendu financier hélas déficitaire ont été approuvés à l'unanimité et le tiers sortant a été réélu pour remettre en place le même bureau que précédemment.

Le constat inquiétant de la diminution constante des effectifs a été fait une fois de plus..... Pierre VENDE est parti en Vendée et nous avons déploré le décès de André SOUCHARD dont les obsèques ont eu lieu le 12 novembre avec les honneurs officiels dus aux anciens combattants...

Ainsi la situation de notre section devient de plus en plus critique et il est vraiment urgent que des plus jeunes viennent nous rejoindre au titre de soldats de France..... Il y a à

Vernoux au moins 40 à 50 hommes qui ont fait leur service militaire ou porté l'uniforme à divers titres (exemple les pompiers)... Ils ont tous la possibilité, et même le devoir moral de venir grossir les rangs de ceux qui ont assez de fibre patriotique pour avoir envie de perpétuer ce devoir de mémoire qui nous est si cher. Sans ce renfort tant attendu, notre section disparaîtra dans quelques années inéluctablement... Vernoux serait alors une des rares communes à ne plus pouvoir honorer correctement la mémoire de ses enfants morts pour la France ! ...

Nous espérons donc qu'un sursaut patriotique va enfin nous permettre d'espérer des jours meilleurs et un passage de relais intergénérationnel dans de bonnes conditions ... Nous comptons sur vous ... Pour tous renseignements, contactez Maurice BONNET Président ou René AIRAUD secrétaire Merci de votre écoute et de votre compréhension.

➤ Vie associative

Association des anciens Vanniers

La bafouille du Président !!!

Non, L'amicale n'est pas morte, bloquée par notre copain le COVID-19 qui depuis deux années consécutives nous freine dans nos actions festives de plein air.

Mais son président, enfonce son nouveau bonnet, et lance pour le samedi 18 juin 2022, toute la journée, et si les conditions sanitaires nous le permettent, notre fête traditionnelle de la vannerie et ses vieux métiers pour marquer les 20 ans de l'amicale.

Aussi, n'oublions pas ceux qui hélas nous ont quittés pendant cette période néfaste et ayons une pensée pour eux et leur famille.
Le bureau et moi-même vous souhaitent tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président
Fredo



Les Restos du Coeur

Centre de Secondigny



L'accueil inconditionnel est inscrit dans la charte des Restos du Cœur que signe tous les bénévoles. C'est le tout premier point, il est fondamental dans notre engagement.

L'accueil est réalisé selon des critères humanitaires, qui permettent à toute personne en détresse, d'être accueillie et accompagnée sans discrimination et jugement, et quel que soit sa situation.



Ce premier contact doit permettre aux bénévoles de créer des liens durables et forts sans contrepartie, et déboucher sur un accompagnement individuel pertinent.

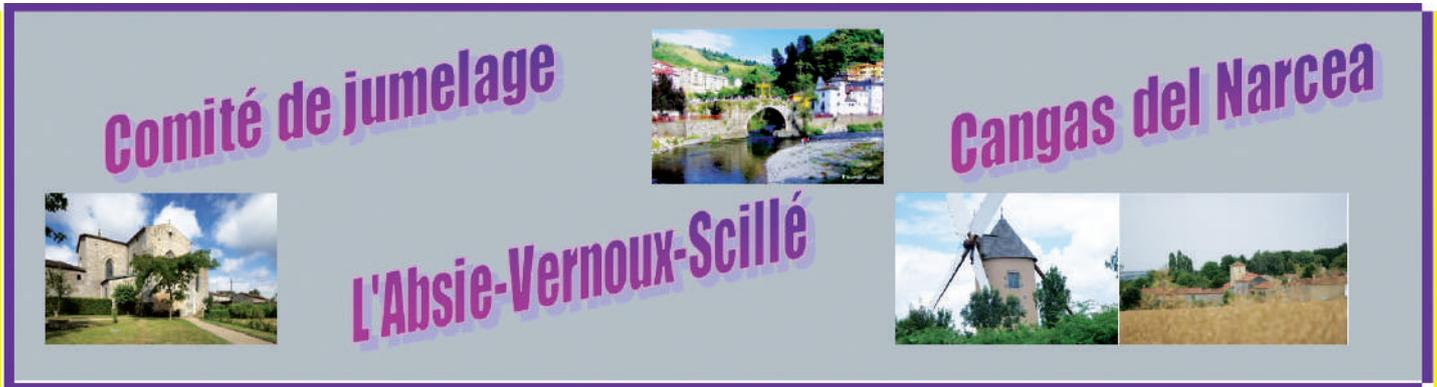
Ces critères d'accueil sont les même dans tous les centres, pour qu'ensemble bénévoles et personnes accueillis puissent faire face aux difficultés et répondre au mieux aux questions et problèmes de la vie.

En résumé : Toute personne qui fait la démarche de venir vers un centre des Restos du Cœur doit être accueillie.

L'équipe de Secondigny



Comité de Jumelage



Cette année, pour la première fois, le Comité de Jumelage a tenu son assemblée générale à la salle de Vernoux le 6 novembre, les conditions sanitaires de l'année 2020 ne nous avaient pas permis de l'organiser.

Toute la programmation 2020 avait donc été annulée, marche, réception de nos amis de Cangas pour célébrer le trentième anniversaire du jumelage avec l'Absie, le vingtième avec Vernoux et l'officialisation de l'entrée de Scillé.

Cette nouvelle année n'ayant pas été plus propice aux manifestations, nous nous trouvons toujours dans la même situation. Malgré la perspective plutôt morose, espérons qu'une amélioration se dessine le printemps prochain afin d'accueillir nos amis asturiens et fêter dignement la reprise de nos relations.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2022.

L'Art de la Gâtine

Nous sommes un groupe d'artistes de tous niveaux partageant notre passion et nos compétences les uns avec les autres. Nous avons aussi des artistes invités qui nous font des démonstrations de leurs talents

Le groupe se réunit chaque vendredi matin de 10h à 12h à la salle du Presbytère à Vernoux-en-Gâtine

Pour plus de renseignements contactez : trescothick.jane@orange.fr





Association théâtrale

Encore une année blanche



Période très difficile pour le milieu associatif
Pas de répétitions, pas de séances théâtrales, pas de réunion ni d'assemblée générale.

Nous avons quand même profité d'une trêve pour faire un pique-nique sur les bords de Sèvres.

Début septembre, nous nous sommes rassemblés sur le parking du cimetière pour rendre hommage à Guy, qui nous a quitté pendant le confinement. Chantal a fait un petit éloge et une gerbe a été déposée sur sa tombe. Nous sommes ensuite allés sur les bords de Sèvre où nous avons partagé un repas.

Une journée conviviale, qui nous a fait du bien, moment de partage sympathique.

Nous avons évoqué la prochaine saison (2022) Espérons que tout cela sera derrière nous et que nous pourrons à nouveau vous accueillir sans pass-sanitaire ou gestes barrières.

L'Équipe théâtrale



Les sapeurs-pompiers



C'est avec environ 3000 interventions à son actif et après, 40 ans d'engagement, dont 21 années en tant que Chef de centre que le 15 novembre dernier, le Lieutenant Lièvre Bernard a confié ses fonctions.

Fonctions qu'il occupait avec dévouement. Nous retiendrons sa sincérité, son implication, son humour et ses qualités humaines, d'une part celles qui auront permises de faire face aux difficultés d'autre part, celles qui auront offertes une atmosphère et une ambiance adaptée.

C'est non sans une certaine émotion, que l'ensemble du centre de secours s'associe afin de lui souhaiter une belle retraite.

Par conséquent, j'ai le plaisir, de succéder aux fonctions de Chef de centre. Pour ce faire, je serai épaulé par mon Adjoint, l'Adjudant Bastien Mickaël.

En étroite collaboration avec mon Adjoint, nous avons à cœur de continuer à servir avec passion, de transmettre, de communiquer, et surtout d'accueillir celles et ceux qui se sentiront, nous l'espérons, prêt à intégrer notre communauté soudée que représentent les Sapeurs-Pompiers. Nous avons besoin de soutien, et de renforcer constamment nos équipes, n'hésitez pas à nous rencontrer.

En cette période c'est pour moi l'occasion de faire mes remerciements aux personnes, entreprises, communes, qui auront autorisé et permis le bon déroulement de nos exercices de manœuvres.

En ce qui concerne le centre de secours L'Absie-Le Busseau comptabilise un dévouement de 28 sapeurs-pompiers dont 6 femmes pour cette nouvelle année, ainsi que 8 jeunes sapeur- pompiers, dont 3 filles.



Adjudant Bastien Mickaël, nouveau chef de centre

ENSEMBLE
POUR UN TERRITOIRE ENGAGÉ
AVEC LE
SDIS 79



RÉVÉLEZ LE CITOYEN QUI EST EN VOUS !

- ☑ Formez-vous pour apprendre les 1^{ers} gestes de secours.
- ☑ Intégrez nos équipes opérationnelles en rejoignant l'un de nos 47 centres d'incendie et de secours.
- ☑ Découvrez toutes les formes d'engagement et trouvez celle qui vous correspond (citoyen réserviste, bon samaritain, sapeur-pompier volontaire toutes missions ou en engagement différencié...).
- ☑ Développez vos compétences auprès des professionnels de la sécurité civile.

SDIS 79
SAPEURS-POMPIERS
www.sdis79.fr

Service départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres
100 rue de la gare - CS 40019
79185 CHAURAY Cedex

3 sessions de recrutement sont organisées tous les ans.
N'hésitez pas à vous rapprocher du Centre de Secours à L'Absie
ou
renseignez vous au SDIS 79
Osez renforcer nos équipes.

Les DAE
(Défibrillateurs Automatisés Externe)
sont présents dans de très nombreux lieux publics.



Le centre de secours de L'Absie-Le Busseau aimerait proposer une formation gratuite, qui a pour but de sensibiliser le public aux gestes de premiers secours, sur une période de 2heures.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie.

Grâce à la collaboration et à la volonté de tous, nous avons pu répondre à 270 interventions sur l'ensemble du secteur et pour cette année.

Pour conclure, et puisqu'il n'existe pas de résultats sans efforts, nous mettons tout en œuvre pour que nos compétences soient à la hauteur de votre confiance. Enfin, l'ensemble des membres du centre de secours L'Absie-Le Busseau vous souhaite, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Le Chef de Centre Adjudant-Chef Giraud Maël

Comité des fêtes « Vernoux En Folie »



En 2021, le Comité a participé avec quelques associations au marché de producteurs ainsi qu'au 13 juillet. Ces 2 manifestations ont rassemblé plus de personnes que l'année dernière. Ce fût une très belle surprise pour nous. Nous espérons attirer encore plus de monde en 2022.

Les bénéfices de ces soirées ont été répartis entre les associations présentes, comme l'an passé. Nous remercions les conseillers municipaux et les associations qui ont à nouveau donné de leur temps pour la réussite de ces 2 manifestations.

Nous lançons un nouvel appel aux habitants. Si vous souhaitez nous rejoindre au sein du comité, rapprochez-vous de Kate, Dorothée ou Elodie.

Rendez-vous en 2022 pour de nouvelles festivités !!!



Présidente : Dorothée BRANGIER – 06.01.75.87.81
Vice-présidente : Kate JOUANNEAU – 06.77.51.55.16
Secrétaire : Elodie GACHIGNARD – 06.31.68.05.64
Adresse mail : vernouxenfolie@gmail.com



Courants d'airs



En 2021, nous avons réalisé qu'une seule sortie pour une prestation de musique à Vernoux lors du marché fermier de juillet et nous remercions chaleureusement la commune et les organisateurs pour leur accueil.

L'année 2021 a été spéciale comme l'année précédente pour notre association : les cours de musique ont redémarré seulement en juin 2021 car les mesures sanitaires ne nous permettaient pas de reprendre plutôt les cours. Pour la rentrée de septembre les effectifs sont en légère baisse et nous n'avons pas souhaité organiser notre loto du mois de novembre car les risques sanitaires nous ont paru trop grands par rapport aux résultats économiques.

En ce qui concerne le calendrier 2022 nous souhaitons reprendre de tout cœur nos activités musicales avec les cours individuel, en groupe et le chant mais surtout les prestations devant du public, car depuis deux ans sans celles-ci, il faut avouer qu'ils nous tardent à tous de vous revoir.



Pure Fitness

L'association Pure Fitness vous offre la possibilité de débiter une activité sportive accessible à tous (certificat médical demandé), d'entreprendre une remise en forme ou plus simplement de vous détendre dans une ambiance conviviale.

Les cours ont lieu chaque mercredi soir de 19h à 20h dans la Salle des Fêtes de Vernoux-en-Gâtine, pour un tarif annuel de 36€.

Portez des vêtements confortables, des chaussures appropriées et apportez un tapis pour le travail au sol et une boisson.

Pour nous contacter, un courriel : trescothick.jane@orange.fr



Gymnastique volontaire



Après deux années sportives lourdement impactées par la crise sanitaire, la reprise des activités du Club de Gymnastique Volontaire s'est faite assez lentement.

Le nombre d'inscrit se maintient. Quelques départs, mais aussi de nouveaux arrivants.

Le groupe de FITNESS du lundi se rajeunit, avec de nouvelles arrivantes.

Désormais, le vendredi matin, la séance sera de 9h30 à 10h30. Ce cours accueille maintenant deux hommes. Il reste de la place sur les deux sessions de PILATES qui ont lieu respectivement, le

lundi de 19h15 à 20h15 à la salle Omnisport et le jeudi de 20h30 à 21h30 à la salle de danse de la Maison Brillaud.

Nous sommes adhérents de la Fédération Française Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), et nous avons le **Label Qualité Club Sport et Santé**.

Nos séances sont assurées par Lydie Touzalin diplômée EPGV. Nous la remercions pour son professionnalisme et son engagement auprès de nous.

Nous respectons les gestes barrières, masques et gel sanitaire avant et après les cours.

Le Pass Sanitaire est obligatoire.

L'Amicale des aînés de Vernoux

Qu'il a été long ce confinement et dur pour tout le monde !

Surtout pour les personnes seules. On sortait le moins possible de peur d'attraper ce COVID, qui, quand même n'est pas à prendre à la légère. On ne voyait même pas ses amis. Heureusement que le téléphone est là pour entretenir un minimum de lien.

Pour les associations, elles ont également et inévitablement beaucoup souffert. Il y a eu une rupture ente les adhérents, plus aucune activité !

Pour l'Amicale des aînés de Vernoux, plusieurs personnes nous ont demandé de reprendre nos rassemblements mensuels, le 2ème jeudi après-midi à la salle des fêtes ; c'est ce que nous avons fait depuis plusieurs mois. C'est gratuit, et on passe un bon moment de détente.

Cela fait du bien au moral ! VENEZ, nous serons heureux de vous

accueillir...

Le 2 septembre, lors du repas des aînés, gratuit, nous avons honoré Louise DIGUET, trésorière du club depuis de nombreuses années et Jojo, toujours présent pour l'association. Nous leur redisons « MERCI ».

Ils sont partis pour Moncutant, nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Bonne année 2022 à toutes et à tous et surtout bonne santé

L'Amicale



PALET GATINAIS



Le Palet Gâtinais est une association créée depuis maintenant 10 ans.

Nous comptons entre 40 et 60 adhérents selon les années. La commune de Vernoux est largement représentée au sein du club.

Notre activité s'étend du 1^{er} septembre au 20 Mai.

Nos entraînements se déroulent tous les vendredis soir à 20h30 à La Salle du Poitou de Secondigny.

Tout au long de la saison, un championnat est organisé avec 3 autres clubs : Moncutant, Thouars et Saint-Pardoux. Ont également lieu une Coupe des Deux-Sèvres et un Interclub avec tous les clubs des Deux-Sèvres.

Au sein du club, nous organisons aussi un Concours interne, un repas de Noël et un pique-nique de fin de saison.

Si vous souhaitez pratiquer le palet, N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Vous pouvez nous contacter : 06 86 74 45 30 / 06 81 76 88 46

LA MAROQUETTE GÂTINAISE



La Marouette Gâtinaise association de marche continue ses activités. Après une année 2020 où la COVID nous a obligé à stopper nos rencontres, notamment les marches estivales, nous sommes repartis en 2021 en suivant les consignes sanitaires de la Fédération départementale.

Cette année lors de nos marches d'été nous avons eu une centaine de participants en moyenne sur les 8 communes de l'ancien canton de Secondigny. Nous remercions les municipalités pour leur participation.

Le 2^{ème} dimanche de septembre une rando a été organisée en lien avec les VTT avec la présence de 160 randonneurs.

En juin nous étions 10 à participer à une sortie sur Vendôme.

Nous espérons qu'en 2022 nous pourrions continuer nos activités :

↳ Marches du mardi

et jeudi après midi

↳ Marches nordiques mercredi et samedi matin

↳ Les 1^{er} et 3^{ème} dimanches après-midi de chaque mois

Si vous êtes intéressés venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Pour plus de renseignements contacter le président Charrier Jean Noël ou consulter le site





Association Corps Accords



L'association Corps Accords, association de danse Modern' jazz, créée depuis 2016 par Amandine GAY, a débuté avec une trentaine d'élèves.

Elle en compte aujourd'hui plus d'une centaine, allant de 4 à 88 ans.

Amandine GAY, professeur de danse diplômé d'État, propose ses cours sur les communes de l'Absie et Secondigny.

Durant ces dernières années avec la crise sanitaire, cette professeure de danse passionnée par son métier, n'a jamais abandonné ses élèves de par ses cours en visio, en extérieur, défis à la maison... Depuis la rentrée, les cours ont repris en salle.

L'association propose des stages de danse, mais aussi différentes actions durant l'année (vente de pizzas, de bourriches d'huitres...).

Un spectacle est proposé au mois de Juin (cette année les 17,18 et 19 Juin à l'Absie).

L'association propose également des séances de relaxation ouvertes à tous sur l'Absie.

Vous pouvez retrouver l'association sur les réseaux sociaux via Facebook ou Instagram.

Pour tout contact, vous pouvez joindre Amandine GAY par téléphone au 06.26.05.85.55 ou par mail à l'adresse corpsaccords79@gmail.com.

RELAXATION

1 ESSAI GRATUIT

Salle Yvonne Limoge
L'ABSIE

Mercredi de 18h45 à 19h45
Jeudi de 10h30 à 11h30

06 26 05 85 55
corpsaccords79@gmail.com



PING PONG CLUB DE SECONDIGNY

Créée il y a un peu plus de trente ans, à l'initiative de M. Daniel SOULARD, l'association sportive dite « Ping-Pong Club de SECONDIGNY », aujourd'hui présidée par M. Benoît CANTET,

a pour objet la pratique et le développement de l'activité « Tennis de Table », la promotion de l'activité et l'animation du territoire, et toute activité permettant d'y contribuer.

Depuis 2004 son « école » est encadrée par M. Richard VEAU, entraîneur diplômé DEJEPS et quelques autres bénévoles licenciés du club...

Malgré quelques difficultés, dont la dernière en date liée à la pandémie de Covid19, le club a su garder la tête haute et maintenir son activité, grâce à ses licenciés qui participent activement à la vie et à la représentation du club, tant au niveau des compétitions départementales voire régionales, ou aux actions locales avec les écoles ou autres partenaires dont la commune de VERNOUX fait allègrement partie. D'ailleurs, le club qui reprend sa croissance et compte actuellement 35 adhérents, est heureux d'accueillir dans ses rangs bon nombre d'habitants de la commune, jeunes et seniors, que vous ne manquerez pas de reconnaître sur les photos ci-après...comme par exemple M. Ludovic CHÂTELIER, membre du bureau en tant que secrétaire.

Entraînements : Jeunes (compétition et loisir) - Le samedi matin de 9:30 à 11:30
Juniors et seniors (compétition et loisir)- Le mardi soir et le vendredi soir à partir de 20h00

Contact : Benoît CANTET 06.48.04.22.75 cantet.be@outlook.fr
Site web: <https://ppcsecondigny.kalisport.com>



D2 - Equipe n°2 - 1ère phase - Saison 2021/2022

Florent LOUVET Thierry HAYRAULT Ludovic CHATELIER Stéphane GRÉGOIRE

Numéros d'urgence



15

SAMU
(Service d'aide
médicale urgente)

17

Police secours ou
gendarmerie
(pour signaler un
danger, une
infraction, une
agression, un vol...)

18

Sapeurs-
Pompiers

112

Appel d'urgence
européen
(en France,
ce numéro renvoie
au 18)

114

Numéro
d'urgence pour
les personnes
sourdes et
malentendantes
(n° accessible par fax
et par SMS)

115

SAMU social
(pour les personnes
sans domicile fixe)

119

Enfants en
danger
(n° dédié à la
prévention et à la
protection des
enfants en danger
ou en risque de
l'être)

Pour faciliter les secours, dites clairement :

1 qui vous êtes
(victime, témoin...),

2 où vous êtes
précisément,

3 pourquoi
vous appelez,

4 laissez un numéro où
vous restez joignable.

Élagage des haies et branches

Surveillez vos branches !

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales et les chemins ruraux.

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.



Le brûlage des déchets verts



En Deux-Sèvres : "Arrêté portant sur la réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air"

Les brûlots peuvent avoir lieu entre le 1^{er} octobre et le 31 mai de l'année suivante, sous réserve de respecter les distances imposées (200 m d'une zone boisée, 50 m de toute construction) ainsi que d'autres conditions. Une déclaration de la mise à feu doit être faite en mairie et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) doit être averti par le bénéficiaire de l'opération, le jour même du brûlage.



Nuisances sonores

Pour vivre dans une ambiance sonore agréable pour tous, chacun se doit de prendre quelques mesures de bon sens

Jardinage et bricolage :

Je me réfère aux horaires de l'arrêté préfectoral : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h00
 Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
 Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Fêtes familiales et musique :

A leur occasion, je préviens mon entourage et limite le volume de la sono

Animaux :

J'envisage des solutions pratiques telles que le gardiennage en cas d'absence, le dressage, l'emploi de collier anti-aboiements pour mon chien

Véhicule et cyclomoteur : je modère le régime de mon moteur. Je maintiens mon pot d'échappement en bon état

J'accepte aussi les bruits de la vie : j'accepte les jeux d'enfants ; je prends en compte les horaires de travail de mes voisins

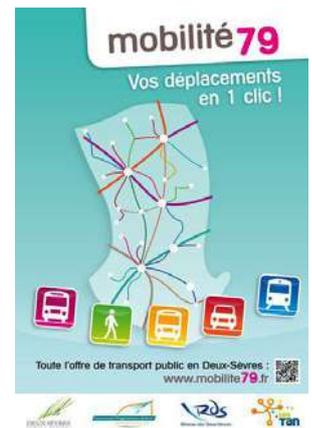
Transport RDS

Horaires pour la ligne de bus RDS qui dessert Vernoux-en-Gâtine



La ligne n°13 du Réseau des Deux-Sèvres : Bressuire - Niort dessert notre commune du lundi au vendredi, place de l'église à 6h50

D'autres lignes de bus pour se déplacer dans le département : Les lignes 11 - 12 - 14 assurent des correspondances avec la ligne 13



Tri du verre

Quelques astuces pour bien trier le verre !

Le verre est un matériau recyclable à 100% et à l'infini. Encore faut-il bien le trier.

Pots, bocaux et flacons se trient aussi

Bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre : tous ces emballages sont à trier et à déposer dans les conteneurs à verre. Ainsi, ils seront dirigés vers un centre de recyclage du verre puis dans une verrerie afin d'être fondus pour former de nouveaux emballages.

Vaisselle, vitrage, ampoule : à la déchèterie

Vaisselle cassée, vitre brisée, ampoule grillée : tous ces déchets ne doivent pas être déposés dans les conteneurs à verre car ils font partie des indésirables des centres de recyclage du verre. Stockez-les chez vous avec les autres déchets interdits de poubelle, dans une boîte à chaussures par exemple, avant de les apporter en déchèterie.

Avec ou sans couvercle

Lors du tri, vous pouvez laisser ou non les couvercles des emballages selon votre préférence (même les montures métalliques). En effet, ils seront récupérés lors d'un tri effectué dans l'usine de recyclage du verre.

Pas de besoin de lavage

Avant d'être déposés dans les conteneurs dédiés, les emballages en verre doivent être vidés de leur contenu mais leur lavage n'est pas nécessaire, ce qui permet de préserver la ressource en eau.

Pas de verre dans ma poubelle



Les formalités d'urbanisme

pour les particuliers : que faut-il faire ?

DATE DE MISE À JOUR : JANVIER 2021

Révisé par le service urbanisme de la Communauté de communes du Parthenay-Gâtine

Avant réalisation de tous travaux, il convient de s'assurer de la faisabilité de votre projet et de retirer un dossier de demande de « permis » ou de « déclaration préalable » auprès du service urbanisme de votre Mairie, qui vous accompagnera dans vos démarches. Le délai de traitement du dossier varie de 1 à 5 mois en fonction de la nature des travaux et de leur localisation.

A noter : certains travaux d'entretien et de réparation ordinaire ne sont pas soumis à autorisation. En revanche, certaines démolitions peuvent être soumises à autorisation et nécessiter une demande de « permis de démolir ». Dans tous les cas, renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre Mairie.

J'envisage de réaliser des travaux

Quelles sont les formalités ?

Légende couleur des formalités

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Pas de formalité

Je fais des travaux de peinture



- Ravalement ou peinture de façade
- Peinture des menuiseries extérieures
- Peinture des portails, gardes-corps et claires-voies
- Réparation ou entretien courant (même dessin, matériau et couleur)

Je remplace ou modifie des ouvertures extérieures



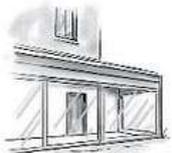
- Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres, portes, ...)
- Création ou modification d'une ouverture (y compris les fenêtres de toit)

Je construis une maison ou une dépendance chauffée



- Bâtiment de plus de 20 m²
 - Bâtiment de 5 m² à 20 m²
 - Bâtiment de moins de 5 m² (sauf exception)*
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

J'agrandis où je surélève mon habitation, je crée un nouveau plancher (mezzanine...) ou j'installe une véranda



- Superficie supérieure à 20 m² voire 40 m² dans certains cas
 - Superficie inférieure à 20 m² voire 40 m² dans certains cas
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

Je construis un abri de jardin, une pergola, un carport ou une dépendance non chauffée



- De plus de 20 m² (si autorisé par le Plan local d'urbanisme)
- De 5 m² à 20 m² (si autorisé par le PLU)
- De moins de 5 m² (sauf exception*)

J'aménage mes combles ou un garage sans création de plancher



- J'aménage plus de 5 m² de surface de plancher
- J'aménage moins de 5 m² de surface de plancher
- Je pose une fenêtre de toit
- Je crée, modifie ou remplace des menuiseries extérieures

Je fais des travaux de toiture



- Réfection de la couverture (Tuiles, ardoises, ...)
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Je pose une fenêtre de toit, une cheminée ou des panneaux solaires

Je construis ou modifie un mur ou des clôtures



- Une clôture en limite de propriété ou non
- Mur de plus de 2m de hauteur
- Une clôture agricole

J'installe une piscine fixe : enterrée, semi-terrestre ou hors-sol



- Superficie de plus de 100 m²
- Superficie entre 10 m² et 100 m² avec un abri fixe ou modulable, d'une hauteur de plus de 1,80 m
- Superficie entre 10 m² et 100 m² non couverte ou avec un abri modulable d'une hauteur de moins de 1,80 m (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10 m² (sauf exception*)

J'installe une piscine hors-sol gonflable ou en kit



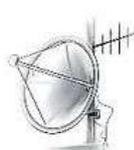
- Superficie de plus de 10 m² installée plus de 3 mois
- Superficie de plus de 10 m² installée moins de 3 mois (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10 m² (sauf exception*)

J'installe une serre ou un châssis dans mon jardin



- De plus de 4 m de hauteur ou plus de 2000 m²
- D'une hauteur entre 1,80 m et 4 m
- D'une hauteur de moins de 1,80 m (sauf exception*)

J'installe de manière durable un accessoire en façade ou en toiture



- Une pompe à chaleur (ou un climatiseur)
- Une antenne parabolique ou hertzienne
- Un store banne ou une marquise
- Une sortie de gaine (cheminée, ventouse, ...)
- Un coffret technique (gaz, électricité, ...)
- Des gardes-corps ou mains courantes
- Une éolienne ou des panneaux solaires
- Une caméra de vidéosurveillance
- Un interphone
- Une boîte aux lettres
- Des luminaires

Je fais des travaux extérieurs dans les abords d'un monument historique

- Je veux modifier ou supprimer un élément identifié comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (élément bâti, non bâti ou végétal)
- Je veux modifier l'aménagement des espaces non bâtis autour de ma maison (par création ou suppression de : plantation, allée, terrasse, pergola, abri, etc)

* Si votre propriété est située en « secteur sauvegardé » à Parthenay et Châtillon-sur-Thouet, renseignez-vous auprès du service urbanisme, car les règles peuvent être différentes. Il en est de même si votre projet implique une modification des structures porteuses du bâtiment.



JOURS FÉRIÉS 2022

www.date-pratique.fr

JOUR DE L'AN	→	Samedi 1 ^{er} janvier
LUNDI DE PÂQUES	→	Lundi 18 avril
FÊTES DU TRAVAIL	→	Dimanche 1 ^{er} mai
VICTOIRE 1945	→	Dimanche 8 mai
ASCENSION	→	Jeudi 26 mai
PENTECÔTE	→	Lundi 6 juin
FÊTE NATIONALE	→	Jeudi 14 juillet
ASSOMPTION	→	Lundi 15 août
TOUSSAINT	→	Mardi 1 ^{er} novembre
ARMISTICE 1918	→	Vendredi 11 novembre
JOUR DE NOËL	→	Dimanche 25 décembre

ETAT CIVIL

Dans un souci de conserver au mieux nos registres d'État Civil, nous ne devons plus les photocopier

3 possibilités pour récupérer les Actes d'État Civil :

- Vous rendre en mairie et vous prenez en photographie les actes concernés
- Les registres sur internet pour les Actes d'État Civil entre 1681 et 1912 : <https://archives-deux-seures-vienne.fr/>
- Pour les Actes d'État Civil entre 1913 et 1922, la numérisation est disponible en salle de lecture aux archives départementales : 26 rue de la Blauderie à NIORT





Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

Des démarches en ligne pour simplifier votre quotidien

Conçue pour simplifier la vie des usagers, des entreprises et des associations, une plate-forme numérique « vos démarches » est accessible sur le site internet www.cc-parthenay-gatine.fr.

Cet outil vous permet de bénéficier de nombreux services en ligne, disponibles sur Internet, 24 heures sur 24, à partir de n'importe quel support : ordinateur, tablette, smartphone.

La création d'un compte est facultative pour la plupart des services. Néanmoins, ce compte vous permettra de gérer vos données administratives et de suivre l'état d'avancement de vos demandes.

Vous pouvez notamment accéder à la gestion de votre Carte de vie quotidienne pour :

- Consulter et recharger vos prestations à la crèche Les Lucioles, à la garderie et dans certaines cantines
- Acheter des entrées piscines
- Gérer les accès à la déchèterie
- Gérer les activités de loisirs Médiathèque et Ludothèque.

L'outil vous permet également de demander un composteur pour recycler davantage de déchets compostables, changer un bac de collecte.

Par ailleurs, vous pouvez interpellier un service de la collectivité qui s'engage à vous apporter une réponse sous 30 jours.

DÉMARCHES EN LIGNE

ETAT CIVIL



Prendre un rendez-vous en mairie pour votre CNI ou Passeport

Acte de naissance

Acte de mariage

Acte de décès

Pré-demande de Carte Nationale d'Identité (CNI)

>> Voir plus

CARTE DE VIE QUOTIDIENNE



Demande d'ouverture de compte

Mes démarches CVQ

Demande de carte perdue

FAMILLE



Pré-inscription scolaire 2021-2022

Renouvellement Restauration scolaire 2021-2022

Mes démarches restauration scolaire

Mes démarches garderie

Mes démarches crèche

**Suivez tous
les services et l'actualité de la Communauté de communes
Parthenay-Gâtine :
cc-parthenay-gatine.fr**



Facebook : Communauté de communes Parthenay-Gâtine



Règlementation ruches

Modalités de déclaration de ruches :

Chaque année, la déclaration de ruches est à réaliser du 1er septembre au 31 décembre en ligne sur le site MesDémarches <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>
Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est classé parmi les espèces invasives et nuisibles

Le frelon asiatique est présent en France depuis 2005, il s'attaque aux abeilles et menace la pollinisation et la biodiversité du lieu où il se trouve. Les colonies de frelons asiatiques ne vivent qu'un an et la reine fondatrice meurt en début d'hiver.

En automne, les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid pour s'accoupler, elles sont les seules à hiverner dans un endroit protégé, tandis que les mâles et les ouvrières meurent en hiver. La destruction des nids en période hivernale n'est donc pas nécessaire, car ils ne seront pas réinvestis l'année suivante.



Vous avez repéré un nid ?

Toute personne qui désire procéder à l'élimination d'un nid de frelons asiatiques sur son terrain doit en premier lieu faire appel à une entreprise privée de désinsectisation. Les nids généralement sphériques vont de la taille d'un ballon de hand-ball à celui d'un ballon de foot.

Le coordinateur de la lutte contre le frelon asiatique en Deux-Sèvres est la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (F.D.G.D.O.N) dont le siège est aux Ruralies à VOUILLÉ.

Le plan de lutte mis en place s'articule autour de plusieurs actions :

La pose de pièges sélectifs destinés à capturer les frelons asiatiques est possible toute l'année.

La destruction des petits nids (découverts au printemps) peut se faire à l'aide d'une bombe insecticide

Par contre, la destruction des gros nids d'automne sera effectuée par des spécialistes (F.D.G.D.O.N, sociétés commerciales) à l'aide de perches avec injection d'un produit non toxique pour l'environnement, puis décrochage et destruction du nid. Les pompiers n'interviennent qu'en cas de danger immédiat pour la santé humaine et sur la voie publique.

La destruction par tir au fusil par le public ou les chasseurs présente des risques. Elle est ABSOLUMENT PROSCRITE hors du plan de lutte mis en place, géré et dirigé par la F.D.G.D.O.N.

Les services de l'État (préfecture et DDCSPP), initiateurs de la lutte contre le frelon asiatique en Deux-Sèvres restent attentifs au bon déroulement de celle-ci.



Pour tout renseignement ou signalement, s'adresser à :

- la F.D.G.D.O.N 79 – Les Ruralies - 05 49 77 16 55 ou 05 49 73 65 17

- la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

LA MAISON DE L'EMPLOI



La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :

- ◆ L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la Mission Locale
- ◆ La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale multisectorielle
- ◆ L'accompagnement mobilité
- ◆ La gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics et privés
- ◆ La participation au projet jeunesse
- ◆ La mise en œuvre du dispositif « argent de poche »
- ◆ L'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- ◆ L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- ◆ Une intervention sur l'ensemble du territoire de Gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale
- ◆ Espace Régional d'Information et de Proximité

Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

13 boulevard Edgar Quinet,
79200 PARTHENAY

05 49 94 23 46

mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr

Permanence Mission Locale
À Secondigny
Mairie - 1, Rue de l'Anjou
Tous les jeudis matin



ET SUR NOTRE
APPLICATION





Infos utiles

En cas d'urgence

Pompiers → 18
 Urgences Médicales SAMU → 15
 Police – Gendarmerie → 17
 Appel d'Urgence Européen → 112
 Centre Anti-poisons d'Angers → 02 41 48 21 21
 Allo Enfance Maltraitée → 119
 Enfants Disparus → 116 000
 Service aux Malentendants → 114

Mairie de Vernoux-en-Gâtine

1 Rue de l'Océan 79240 VERNOUX EN GÂTINE
 ☎ 05 49 95 83 03
 @ communevernoux@orange.fr
 Ouverture au public :
 Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00
 Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

École Saint Louis

5 Place Saint Louis 79240 VERNOUX EN GÂTINE
 ☎ 05 49 95 90 56
 @ contact@ecolesaint-louis.com

Horaires de la Garderie périscolaire

Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Permanences Assistante Sociale

Relais médico-social de Mazières-en-Gâtine
 ☎ 05 49 63 31 03 sur rendez-vous à Secondigny

MSA

Permanence à Secondigny à la Mairie
 les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 9h30 à 12h00

Service pharmacie

Jeannette Bonnet ☎ 05 49 95 83 30
 Françoise Fazilleau ☎ 05 49 95 89 15



Agence Postale et Bibliothèque

7 Rue de l'Océan 79240 VERNOUX EN GÂTINE
 ☎ 05 49 95 83 00
 Ouverture au public :
 Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 14h00 à 16h30
 Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30
 Levée du courrier : tous les jours à 14h30 et le Samedi à 9h00

Bien vieillir chez soi

Association gérontologique Nord Deux-Sœurs
 CLIC de Parthenay ☎ 05 49 95 43 70

Résidence des Abiès à l'Absie

☎ 05 49 95 33 60

Résidence Manga La Vergne à Secondigny

☎ 05 49 63 71 22

Aides à domicile pour les personnes âgées mais aussi pour les familles

@ acsad.coulonges@orange.fr
 Amélie Collot ☎ 05 49 06 21 81
 @ admr.lachapelle@fede79.adm.org
 ☎ 05 49 65 15 71

Déchetterie de Secondigny

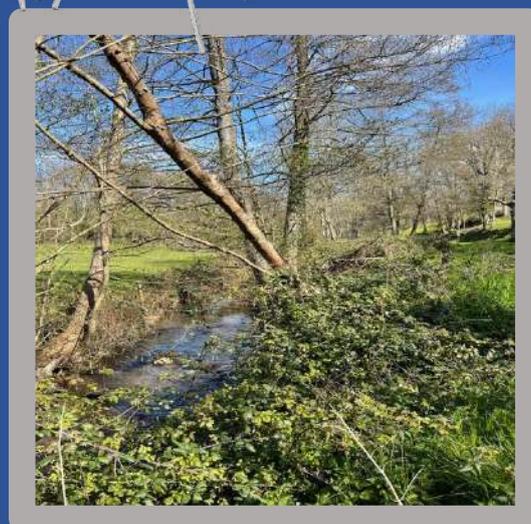
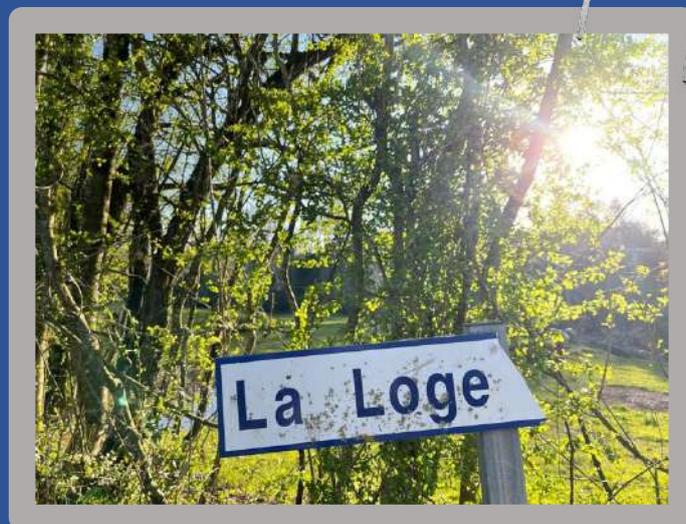
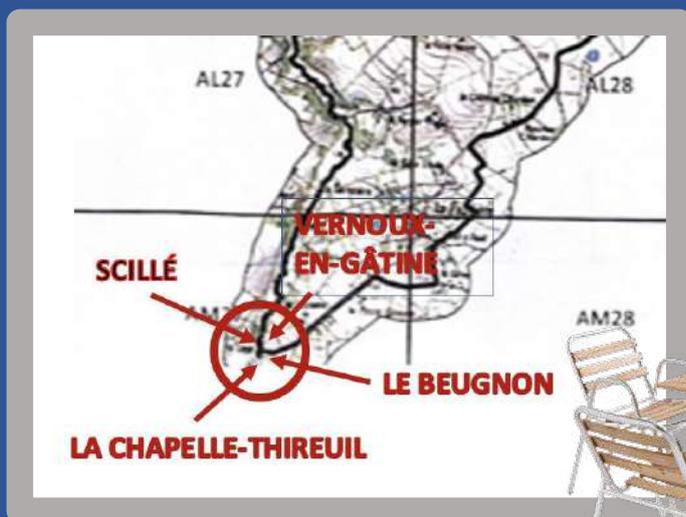
Lundi – jeudi – samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 ☎ 05 49 63 52 23

Trésorerie de Parthenay

Lundi – mercredi – jeudi – vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
 Uniquement sur rendez-vous après-midi
 ☎ 05 49 71 04 27

Du côté du Moulin-à-Tan, le coin le plus éloigné de Vernoux-en-Gâtine, à « la loge » exactement, il y a un petit emplacement où l'on pourrait mettre une table carrée, avec 4 chaises, une pour chacun des habitants des communes de Vernoux-en-Gâtine, Scillé, Le Beugnon et la Chapelle-Thireuil et où ils pourraient bien amicalement jouer aux cartes en ayant chacun, les pieds dans sa commune

Incroyable non ?!



Petite précision, depuis 2019, Beugnon-Thireuil est une commune nouvelle, résultant de la fusion des communes du Beugnon et de la Chapelle-Thireuil